



L'écho

Inondation à Compton

Bulletin d'information de Compton
 Septembre 2004 - Volume 13 - numéro 8

Dans ce numéro

Inauguration officielle du parc-école	1, 6-7
Lettres ouvertes	2
Récit	3
Un 22 août d'antan à Compton	4-5
Mêle-toi de tes affaires municipales	8-9
Visite des pompiers	11
Règlements sur les systèmes d'alarme	11-12
Écho du maire	14
Plein la vue - Le Rallye photo	17
Ça bouge sur la rue principale :	18-19
Gîte Au cœur du temps	
Les têtes champêtres :	21
Boeuf bio Blonde d'Aquitaine	
Compton, mon environnement :	24
Des déchets venus de nulle part	
Pour nous joindre	27

Inauguration officielle du parc-école!

Une rentrée scolaire sous le signe de la fraternité

TEXTE ET PHOTOS : LISETTE PROULX

Pour cette rentrée sous le thème « Le tour du monde à partager », un slogan proposé par Marie-Eve Bouillon-Garant en 5^e année, la cour d'école scintillait de couleurs exotiques. Les professeurs et la direction arboraient des costumes de diverses ethnies. Quant aux enfants, ils portaient fièrement un objet symbole du pays thématique de leur classe. Sombros, chapeaux chinois, kimonos, drapeaux, castagnettes et ponchos s'agitaient dans la cour d'école en ce matin du 30 août. La joie de se retrouver et de découvrir son professeur était au rendez-vous... Surtout que cette rentrée 2004 s'illustrait par l'inauguration officielle de la nouvelle cour d'école.

Cet après-midi-là, malgré la pluie, c'est avec joie et fierté et en présence de dignitaires et de proches collaborateurs et partenaires que le comité du parc-école, la direction, le personnel et les élèves de l'école Louis-Saint-Laurent coupaient le ruban inaugurateur de leur nouvelle cour d'école. Ils concluaient ainsi avec succès un projet collectif poursuivi avec ferveur depuis l'automne 2001.

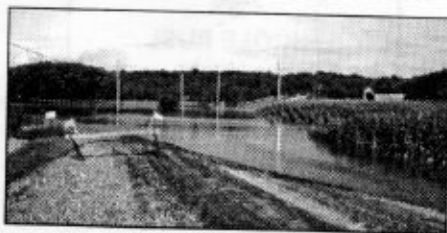


Un module bien occupé!

Selon André Couture, commissaire d'école présent à l'événement et membre actif du comité organisateur, « le succès de ce projet parc école, est un modèle de partenariat : les parents et les élèves, le personnel de l'école, les professeurs, la commission scolaire, le bureau de la députée, les organismes communau-

taires, l'entreprise privée et la population. Tous ont rassemblé leurs efforts pour créer une cour d'école dont Compton peut-être très fière».

...suite à la page 6



Plus de 50 000 \$ de dommages aux infrastructures municipales INDEMNISATION aux citoyens pour dommages suite aux pluies abondantes, voir page 10

Loisirs -

le partage des coûts...

Après avoir pris connaissance des « lettres ouvertes » de messieurs Armand Paré de St-Herménégilde et Fernand Veilleux (maire de Compton) dans l'édition du Progrès du 7 août dernier et concernant le sujet en titre, j'ajouterais quelques commentaires au sujet du partage des coûts relatifs aux loisirs dans les municipalités!

Je comprends que le maire de Coaticook travaille pour sa ville et qu'il veuille imposer des frais aux municipalités environnantes, mais je crois que la solution est l'utilisateur-payeur comme le souligne monsieur Paré! Toutefois, mon opinion diffère de la sienne en ce sens qu'à mon avis, ce sont uniquement les gens qui utilisent les équipements qui doivent payer et « non pas les municipalités » et/ou les contribuables qui ne les utilisent pas!

Conséquemment, je ne vois pas pourquoi je paierais à même mes taxes municipales des loisirs pour tout à chacun alors que déjà mes taxes scolaires servent pour les

enfants de mes concitoyens et concitoyennes! De plus, comme le mentionne notre maire, les contribuables de Compton doivent déjà supporter des dépenses importantes en plus des taxes très élevées, alors ils n'ont pas à payer davantage pour remettre de l'argent à Coaticook!

Je suis même contre la contribution de 10 000,00 \$ dollars offerte par Compton pour que les jeunes profitent des équipements de Coaticook! Je suggère à notre maire de ne pas renouveler l'entente et que ce montant soit plutôt utilisé pour la réfection des trottoirs dans la partie sud de la municipalité de Compton ... depuis le temps qu'on attend!

J'irais même plus loin en disant que ce sont strictement les parents qui utilisent les équipements pour leurs jeunes qui doivent payer et non pas les personnes qui ne les utilisent pas et qui n'ont pas d'enfants par surcroît! Si je veux aller à la bibliothèque et au Pavillon de Coaticook ou

encore au Palais des sports de Sherbrooke, c'est à moi uniquement de défrayer les coûts ou les frais d'entrée et non pas à mes concitoyens et concitoyennes!

Donc, si les gens veulent profiter des équipements à Compton ou dans toute autre municipalité, qu'ils paient leur juste part selon l'utilisation qu'ils en font! Et comme le disait monsieur Paré, ce sera équitable et plus juste pour tout le monde... opinion que je partage tout à fait!

J'espère que notre maire et ceux qui comme lui ont refusé de se soumettre aux exigences du magistrat de Coaticook maintiendront leur position vis-à-vis son attitude intransigeante! Il n'y a pas que sa ville qui a besoin d'argent ... Personnellement, je suis « tannée » de payer pour les autres! Que chacun(e) assume ses responsabilités!

Muguette Marquis (Compton)

S.V.P ne coupez pas dans la culture!

Quelle ne fut pas ma consternation de lire dans l'Écho de Compton que notre bien-aimé conseil municipal a réduit de 50 % la subvention qu'elle octroyait à ses concitoyens qui utilisaient la bibliothèque de Coaticook! Les élus se basent sur le fait qu'on a une bibliothèque municipale depuis sept ans et quelle répond de plus en plus au besoin de notre population. Cependant, sans douter de l'évolution de notre petite bibliothèque, je ne crois pas qu'on doive la comparer à celle de Coaticook qui possède au-delà de 35 000 documents et qui est ouverte 30 heures par semaine, alors que la nôtre a beaucoup moins de livres et de revues et ne peut, actuellement, ouvrir qu'environ 10 heures par semaine, sans compter qu'elle doit s'appuyer sur de nombreux bénévoles (que je félicite d'ailleurs pour le travail méritant). Je crois que la mesure du conseil municipal est précipitée et je ne m'étendrai pas à faire des comparaisons avec d'autres services à l'effet que c'est de l'économie de bout de

chandelle. Je demande que la mesure progressiste qui existait auparavant à l'effet de subventionner à 100% les usagers qui veulent encore consulter les documents de la bibliothèque de Coaticook pour diverses raisons telles que divertissements, travaux scolaires, apprentissage autodidacte, etc., soit rétablie. C'est une question d'accès à différentes sources d'information et une question d'émancipation collective. Ce n'est pas tout le monde qui peut s'acheter des livres ou des revues, la complémentarité des différentes bibliothèques est souvent un fait établi; ce qui reste à bâtir, c'est un réseau entre toutes les bibliothèques afin que les usagers puissent consulter des documents qui proviendraient aussi bien de Compton, de Coaticook, de Sherbrooke et/ou des différentes universités de la région. C'est loin d'être encore le cas.

Alors plutôt que de faire des « présupposés entendus », je vous convie, élus (es) du con-

seil municipal, à présenter un avis de motion afin qu'on puisse supporter à 100 % ceux et celles qui ont le courage de s'asseoir et de lire divers documents pour mieux comprendre ce vaste monde.

Serge Rodier
111, rue Paul (Compton)

La santé par les plantes



NICOLE RUEL
Herboriste

Teintures-mère - Onguents

Sur rendez-vous
6, rue Jeanne, Compton
835-0348

Inondation à Compton

Compton les pieds dans l'eau

par Lisette Proulx

Récit d'une inondation

Lundi 30 août, jour de la rentrée scolaire. Vingt-cinq centimètres de pluie aux trente minutes. Pendant des heures, les orages s'abattent partout sur le territoire de Compton. L'eau circule à toute vitesse sur les terres agricoles bien irriguées; en très peu de temps, fossés, ruisseaux et rivières s'engorgent. C'est la flotte! Sous les chemins, des ponceaux débordent, résistent, se bouchent puis s'emportent. La gravelle des chaussées s'écroule sous l'action du ruissellement. Des pans de routes s'effondrent. Les plus gros ravages se forment au coin de Perras et Vaillancourt, et sur les chemins Grenier, Cookshire et de la Station. OK! Ce sont d'immenses trous sous les roues de nos voitures, mais gardons tout de même le sourire, car ce ne sont que d'infimes dégâts comparés aux désastres des tremblements de terre et des ouragans ailleurs sur la planète.

Du côté de Moe's river, le barrage émet d'étranges craquements qui provoquent l'inquiétude des résidents du petit hameau. Plus tard dans la nuit, dans un grondement sourd, il s'écroule, emportant avec lui, une large part du patrimoine de Moe's river. On le regrettera... Des trombes d'eau dévalent dans le lit de la rivière, la force du courant arrachant des pans de berges. Pauvre Monique Clément, tout son beau travail de stabilisation végétale de la rive est... à l'eau. La nature n'aura pas laissé le temps aux racines de saules de se stabiliser. Monique, il faudra recommencer.

Plus haut, sur le chemin Hyatt's Mills, la Moe's change son cours et vient lécher les abords du nouveau puits municipal. En quelques heures, l'eau gruge le sol sous la clôture pour ne laisser finalement que quelques piquets flottants. Le monticule protégeant le puits est presque complètement parti à la dérive tandis que mur

d'encrochement est sauvagement attaqué. Mais, n'est-ce pas qu'une autre page des palpitantes aventures de notre puits municipal?

Pendant ce temps, la rivière Coaticook monte, monte et monte en envahissant la vallée. Sur le chemin de Hatley, elle s'invente de nouveaux bras et crée des lacs pour le plaisir des canards et des goélands. Plus loin, le chemin Dion est inondé sur près de 800 mètres et l'inquiétude règne au pont couvert Drouin. Il ne peut y avoir pire moment pour qu'une grande crue s'attaque au pont. Les travaux de reconstruction de la culée sont en cours. Du côté ouest, le béton n'a été coulé que deux jours auparavant. Le pont repose donc sur des caissons temporaires. Quand avec la pression d'un torrent de printemps, la rivière s'engouffre sous le tablier, le courant mine sauvagement le sable sous les caissons temporaires. Dans la nuit, le pont craque, tremble et bouge même de quelques pieds. La menace est sérieuse. Dès l'aube mardi, des bénévoles courageux (une petite main d'applaudissement à Jean Longpré!) bravent la tempête pour installer des poutres entre la culée et le pont; tout juste à temps pour offrir une base solide au pont, avant que les caissons se mettent à glisser. Ouf!

Ma foi, on dirait que le pont couvert a voulu foutre une dernière frousse à ses amis du comité de sauvegarde avant de s'enraciner pour de bon, enfin surélevé et solidifié et maintenant prêt à tenir tête aux jours fougueux de la rivière. Là aussi, il y aurait des tonnes de pages d'histoire palpitantes à raconter.

Mardi après-midi, les nuages gris s'évanouissent. Le vent tombe et le soleil revient s'installer dans son immense ciel bleu. Métamorphose immédiate du temps et des atmosphères. Partout dans la vallée, la grosse rivière s'étire langoureusement. Sur le chemin de la Station, au centre des champs inondés, comme par enchantement, la maison de campagne de Michel Ménard et Josée Roy s'est transformée en un magnifique chalet au cœur d'un lac radieux. Dans l'air, règne un silence paisible, une invitation à sortir nos canots.

Pendant un bref instant, on se serait pris à souhaiter que la rivière ne retourne pas dans son lit...



SPÉCIAUX

2 pour 1

Limite de 1 coupon
par personne /par visite

2 pour 1

MINI-WOOD

VALIDE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2004 À COMPTON SEULEMENT
sur présentation de ce coupon seulement



Limite de 1 coupon
par personne /par visite

2 pour 1

BURGER AU POULET

VALIDE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2004 À COMPTON SEULEMENT
sur présentation de ce coupon seulement



Lucie et Luc McClish - propriétaires -

6805, RTE LOUIS-S.-ST-LAURENT, COMPTON Tél. : 835-0060



Dans l'bon vieux temps!

Un 22 août d'antan à Compton...

Grâce à l'exposition des *Machineries d'antan* et les *Vieux métiers en héritage* au jardin du Lieu historique Louis-S.-St-Laurent, en ce beau dimanche du 22 août, Compton accueillait plusieurs centaines de visiteurs qui ont pu découvrir les talents et l'ingéniosité de nos ancêtres d'hier et de ceux qui aujourd'hui maintiennent ces précieuses traditions...

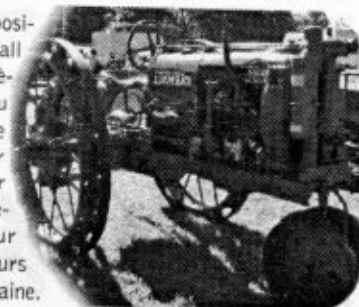


Deux vrais collectionneurs passionnés : Martin et Michel Dion du chemin Dion à Compton. Lors de l'exposition *Machinerie d'antan*, ils nous présentaient leur fierté, une flotte de 12 tracteurs Farmall de McCormick, tous en ordre de fonctionnement : Le plus vieux datant de 1943 et le plus jeune de 1957. Depuis presque douze ans, les Dion s'amuse à remettre les véhicules à neuf en n'utilisant que des pièces d'origine. Chacun des véhicules est en parfaite condition, identique à l'original et rutilant de peinture fraîche. On se demande combien d'heures de restauration et de petits soins il aura fallu pour que ces tracteurs aient l'air de sortir tout droit de la chaîne de montage...

Dans leur collection de tracteur Farmall, les Dion nous ont présenté une bête étrange, un tracteur à deux volants... Est-ce que le cultivateur avait quatre mains et deux têtes ou est-ce une fantaisie de collectionneurs?



Le plus vieux tracteur de l'exposition 2004, un McCormick-Farmall 1937 entièrement reconstitué de pièces d'origine. Avec son moteur au gaz de 15 forces et ses roues de métal, ce tracteur présenté par Francis Fecteau, un collectionneur de Compton, a attiré bien des regards d'admirateurs. Monsieur Fecteau collectionne les tracteurs depuis 1988, il en possède une douzaine.



AUDET TV 53, Main Ouest
Coaticook (Qc.)
J1A 1P3
Tél. : (819) 849-2321
Fax : (819) 849-6203

Audio & télé plus
Vente et installation

Hitachi • Sharp • Philips **STAR CHOICE**

EXCAVATION CAMIL BARRETTE INC.

- Pelle hydraulique
- Travaux agricoles & forestiers
- Godet drainage
- Godet fossé



8260 Rte. Louis-S. St-Laurent
Compton, Qué. J0B 1L0
R. B. Q. 8272-0814-57
Tél. : 849-6823 Cell : 572-2808 Pag. : 577-8764



Suzanne Couture
COMPTABLE AGRÉÉE

6672, Route Louis-S. St-Laurent
Compton (Québec) J0B 1L0
Tél./télé. : (819) 835-9139



EXCAVATION CHARLES GRENIER inc.

Tél. (819) 878-3468
(819) 820-2423
Fax. (819) 878-3076
(819) 820-0224
Cell. (819) 572-5336
104, ROUTE 216, STOKS, QUÉBEC

LICENCE RBQ 2313-0826-28



La deuxième édition des vieux métiers en héritage réunissait une vingtaine d'artisans et d'artistes de Compton et des environs. À l'aide de leurs apprentis, ils nous ont fait retrouver ou découvrir le charme des métiers d'autrefois.



Les vieux métiers

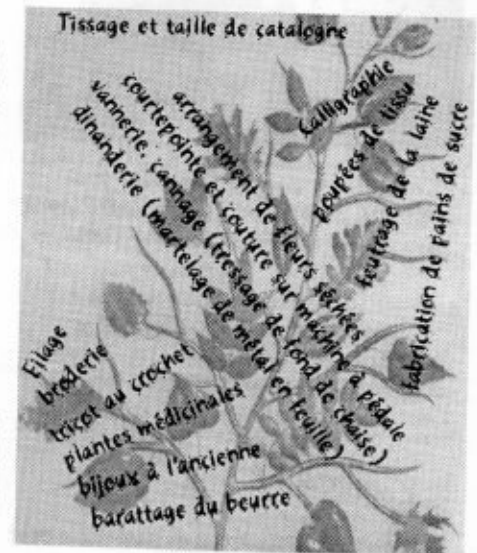


La dinanderie : mot tirant son origine de la ville de Dinant en Belgique, une petite communauté de 12 000 habitants qui attire les touristes par ses chaudronneries dites « dinanderies ». La dinanderie est l'art médiéval de la production d'objets en métal coulé. Aujourd'hui, il consiste au travail artistique du métal en feuilles par martelage. La dinanderie représente les objets ainsi produits. René Pouliot, un artisan des Cantons-de-l'Est, nous présente ici quelques-unes de ses magnifiques dinanderies.

France Harrison et deux jeunes apprenties en pleine séance de création d'une couronne de fleurs séchées.



Raymond Robert et ses apprentis confectionnent des paniers en frêne. Monsieur Robert fut formé à cet art de la vannerie amérindienne par nul autre que le légendaire Ti-Kiss Desindes.



Exposition des oeuvres du peintre comptonois Jacques Audet

Huile, acrylique et pastel à l'huile

Jusqu'au 29 octobre

À La Nouvelle (même édifice que La Tribune)

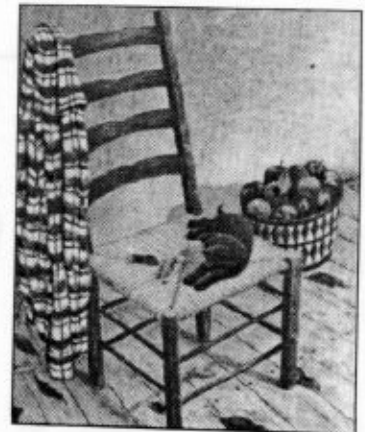
1950, rue Roy, Sherbrooke

On peut visiter l'exposition de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi (les visiteurs peuvent participer au tirage d'une toile de l'artiste)

Jusqu'au 26 septembre (du jeudi au dimanche de 10 h à 17 h)

À la galerie du Centre culturel Azur, 81, rue Desjardins à Magog

Dans le cadre de l'exposition collective de ses membres sur le thème ROUGE CREATIO



ALAIN BLANCHETTE

PEINTRE - TAPISSIER
ENTREPRENEUR LICENCIÉ

Licence RBQ 8002-9416-51

ESTIMATION GRATUITE

Tél. : (819) 835-0402

Téléavertisseur : (819) 573-1112



L'Extra Variance



COIFFURE POUR ELLE & LUI
avec ou sans rendez-vous



Prop. Guylaine Vanasse
6655, ROUTE LOUIS S.-ST-LAURENT

835-9326



Le parc-école

...suite de la page 1



« J'espère que ces jeux vont vous inspirer à poursuivre vos études! » lance madame la ministre Monique Gagnon-Tremblay aux enfants la remerciant pour sa généreuse contribution au projet parc-école. Grâce à une enveloppe discrétionnaire, la députée avait soutenu le projet parc-école pour la somme importante de 20 000 \$.

Un projet audacieux

On se rappelle que le projet du parc-école avait pris naissance quand, en 2001, des parents, des professeurs et la direction de l'école, avait senti le besoin de sécuriser la cour et d'y augmenter l'éventail des jeux et des activités. Ils désiraient également rendre la cour plus intéressante et accessible en dehors des heures scolaires.

On forma alors un comité du parc-école composé de parents, de membres du personnel et de la communauté, du commissaire et de la direction d'école. Ce comité estima le coût du projet à 68 000,00 \$. Les membres commencèrent dès lors à se rouler les manches, car du jus de bras, il en faudrait pour réaliser un projet d'une telle envergure...

La Municipalité contribue à sécuriser la cour d'école

D'abord et avant tout, il était nécessaire de sécuriser la cour d'école, car les autobus scolaires pénétraient directement dans son périmètre. Le comité approcha la Municipalité qui, durant cette période, avait fait l'acquisition de l'ancienne meunerie pour y aménager un parc et un terrain de stationnement. Ouvert à la demande, le Conseil entreprit alors d'acheter un autre morceau de terrain adjacent à celui de la Commission scolaire et au stationnement afin d'y installer un débarcadère sécuritaire. Au moment de l'inauguration, le maire Fernand Veilleux exprimait combien la Municipalité était fière de sa participation. « Nous sommes heureux d'avoir contribué à ce projet en installant le débarcadère. Cet aspect de la sécurité des enfants était important pour nous. Nous félicitons le comité du parc-école pour son excellent travail et remercions les donateurs et toute la population de Compton pour sa générosité ».

Un comité très dynamique, une population généreuse et de solides partenaires

De planifications en sollicitations, de rencontres en levées de fonds, trois ans d'un travail de bénévolat intensif ont permis aux membres du comité parc-école et à leurs collaborateurs d'amasser 66 000 \$ pour le projet parc-école. « On a travaillé très fort, mais ça valait la peine explique la présidente du comité parc-école, Guylaine Bolduc, mais il faut dire que les gens de Compton nous ont écoutés avec leur cœur. Nous avons été agréablement surpris de leur générosité. Et ce ne sont pas seulement ceux qui ont des enfants à l'école qui ont donné... Beaucoup ont



En présence de dignitaires et de proches collaborateurs et partenaires, le comité du parc-école, la direction, le personnel et les élèves de l'école Louis-Saint-Laurent coupent le ruban inaugurateur de leur nouvelle cour d'école.

contribué et méritent d'être remerciés. »

Grâce à cette somme, le comité a pu effectuer une foule de travaux importants. Très affectés par le vieillissement, les anciens modules de jeux ont été restaurés.

Jeunes bulles

PISTE DE VÉLO-CROSS

Règlements

Accès exclusive aux vélo-cross (BMX)

Casque protecteur obligatoire. Pantalons longs et chandails à manches longues obligatoires. Gants obligatoires.

Tout autre véhicule est strictement interdit

La municipalité de Compton n'est nullement responsable des pertes survenues à la suite d'un usage non conforme de la piste de vélo-cross.

Cette piste est homologuée par la Fédération québécoise des sports cyclistes




STATION SERVICE D. BOIVIN INC.

Mécanique et remorquage
Débosselage

NOUVEAU : SERVICE D'AIR CLIMATISÉ

Les Autos D.M. inc.
Achat • Vente • Échange • Carrosserie



Lave auto

6640 route Louis S. St-Laurent
Compton (QC)

Tél. : (819) 835-5447

Bois de chauffage Denis Brouillard

Bois de chauffage
Achat de coupes de bois
Coupes sélectives
Sapins & Couronnes



141, chemin Simard
Martienville, Qc., J0B 2A0
Tél. et Fax : (819) 835-5554
Cell. : (819) 823-6055

Payons 90 \$ la corde de 8 pieds pour le bois franc debout



Un miniterrain de soccer a été aménagé ainsi qu'un terrain de basket-ball. Le système d'éclairage a été modifié afin d'accommoder les usagers en soirée. Et au cœur de tous ces aménagements, le comité parc-école installait un nouveau et magnifique module de jeux. « Nous voulions une cour d'école intéressante pour nos élèves, mais aussi pour tous les jeunes de Compton, explique Guylaine Bolduc. Avec ces nouveaux jeux, ce nouvel éclairage et les terrains de basket et de soccer, la cour d'école s'ouvre à toute la population et Compton se dote d'une infrastructure de loisir importante pour les familles. »



Une rentrée excitante pour tous les élèves, même pour Bat, le chien guide d'Alexandre Inkel!

Une implication de tous les âges et de tous les milieux

En plus des contributions financières, certains travaux ont pu être accompli grâce au savoir-faire de généreux collaborateurs tels Bertrand Gagnon, professeur d'horticulture au Crifa, quelques-uns de ses élèves et des bénévoles du milieu qui ont su donner leur temps et leur expertise pour la pose de la tourbe et l'aménagement paysager dans la nouvelle cour d'école.

Pour Jean Cloutier, directeur général de la Commission scolaire « Ce comité parc-école montre l'exemple de ce qu'il est possible d'accomplir en inspirant des gens de tous les âges et de tous les milieux à s'impliquer dans la qualité de vie de l'école de leur communauté. »

Selon Marielle Genest, l'école est très chanceuse d'avoir eu un comité si inspiré et si actif, en plus d'un commissaire d'école très présent et d'une municipalité prête à collaborer. « Nous avons senti plein de belle solidarité et

d'énergie dans toute la communauté, confie-t-elle. Et il ne faut pas oublier de souligner le dynamisme de nos élèves. Leur enthousiasme de tous les jours, leur soutien, leur contribution aux levées de fonds ont été des éléments essentiels à notre réussite. Leur parc-école, ils le méritent bien! ».

Cette année, l'école Louis-St-Laurent accueille le même nombre d'élèves que l'an dernier soit 177. Grâce au nouveau bassin de population récupéré lors du rapatriement de tous les élèves du secteur de Compton, l'école a pu ajouter 11 élèves. Parmi nos élèves du primaire, 22 nous proviennent de Waterville, Johnville East-Héreford et Martinville. En 2004-2005, l'école compte une classe de plus que l'an dernier au primaire et a su conserver ses deux classes de maternelle. Vingt-sept nouveaux petits bouts'choux, garants de l'avenir de notre école...

Notre devoir : bien protéger votre patrimoine



Thérèse Papineau
Agente en assurance de dommages



Angèle Baillargeon
Agente en assurance de dommages



Christopher Johnson
Agent en assurance de dommages



Serge Boisvert
Agent en assurance de dommages

Être bien protégé, c'est d'abord faire confiance à un assureur qui connaît Compton et la région. En matière d'assurance habitation, automobile, des entreprises et agricole, il y a, ici, Promutuel Coaticook-Sherbrooke qui vous offre une grande tradition d'excellence. Bien impliquée dans son milieu, l'équipe de Promutuel Coaticook-Sherbrooke peut beaucoup pour vous...

Appelez-nous d'abord !

PROMUTUEL
COATICOOK-SHERBROOKE
www.promutuel.ca

Assurance • Épargne • Crédit

Promutuel Coaticook-Sherbrooke est un spécialiste en assurance de dommages et en services financiers.

Coaticook • 102, rue Child • 849-9891

Sherbrooke • 2355, rue King Ouest, bureau 10 • 821-2116



Mêle-toi de tes affaires...

Municipales

SESSION ORDINAIRE
du 3 août 2004

PÉRIODE DE QUESTIONS

Entente loisir avec Coaticook

Une dizaine de personnes demandent des éclaircissements relativement au renouvellement de l'entente loisir avec la ville de Coaticook. Elles indiquent au Conseil les conséquences qu'elles subissent en regard de l'inscription de leurs enfants à des activités de loisir (ex : hockey mineur).

Monsieur le maire résume la situation et les motivations poussant le Conseil à refuser de consentir aux demandes d'augmentation des contributions faites par la ville de Coaticook. Il indique qu'une réunion regroupant des maires de la M.R.C. de Coaticook est prévue pour lundi le 9 août et qu'il pourrait en ressortir une solution.

Les participants manifestent leur accord avec la position prise par le Conseil et souhaitent qu'une solution soit rapidement trouvée. Si pareille solution n'était pas trouvée, le Conseil s'engage à envisager des moyens pour soutenir ses citoyens.

Utilisation du camion

Un citoyen interroge le Conseil à propos du non-remisage du camion de ramassage des ordures au garage municipal, de la non-utilisation des camions de la Municipalité pour la construction du parc de BMX et du pourquoi de l'inscription des systèmes d'alarme auprès de la Municipalité.

Sur les deux premiers sujets, monsieur le maire indique que le manque de temps et de personnel pendant les vacances a empêché de compléter les travaux au garage municipal et d'utiliser les camions de la Municipalité pour les travaux au parc. Pour ce qui est des systèmes d'alarme, il justifie l'obligation de s'inscrire en disant que cela est nécessaire à des fins de gestion municipale.

RÉUNION DU CONSEIL

Environnement, urbanisme et développement

Dossier de Madame Georgette Rouillard et de Monsieur Jean Rouillard – construction d'un édifice à logements

En vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (numéro 2004-51-rue Bel Horizon), le Conseil accorde une autorisation pour un projet particulier comportant les éléments suivants :

L'implantation d'un bâtiment résidentiel de 5 logements de 3 étages avec aménagement, le tout en dérogation avec la densité d'occupation au sol. Ces autorisations de dérogations visent à :

- permettre un bâtiment résidentiel de 5 logements avec aménagement sur un site dont la superficie de terrain est non conforme et dont la densité d'occupation est également non conforme;
- permettre la non-conformité des bâtiments du 400 et du 500, rue Bel-Horizon quant à la densité d'occupation de ces immeubles.

Les conditions suivantes doivent être remplies relativement à la réalisation du projet particulier autorisé par la présente résolution :

- Que les arbres matures situés à l'arrière soient conservés et qu'ils soient remplacés par des arbres matures équivalents s'il arrivait qu'ils meurent à la suite des travaux; que tout garage s'attachant à ce bâtiment ne puisse être que sous la forme souterraine, sous le bâtiment, sans possibilité qu'il soit autrement attaché ou détaché; que soit amélioré le drainage des eaux de surface arrière et que le drainage pluvial ne soit pas raccordé à l'égout domestique; que l'accès soit mitoyen entre les deux bâtiments, constaté par une servitude, et qu'il s'éloigne du 400, rue Bel-Horizon; que les aménagements extérieurs, stationnement, plantation, pelouse, fontaine, pavage, etc. soient réalisés avant l'expiration du permis lorsque celui-ci sera émis.

Une assemblée publique de consultation est prévue le 18 août 2004 aux fins de parfaire la prise d'effet de la présente résolution.

Dossier de monsieur Bernard Vanasse (construction d'un bâtiment-entrepôt pour encans)

En vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 2004-51, le Conseil accorde une autorisation pour l'implantation d'un bâtiment-entrepôt de 50' X 30' pour encans 4 fois par année et entreposage de meubles usagés.

Ces autorisations de dérogations visent à :

- permettre un usage non autorisé sur le lot 3 070 215 à usage résidentiel (6655, route Louis S.-St-Laurent) par la construction d'un bâtiment-entrepôt et une utilisation commerciale sur le même lot.

Les conditions suivantes doivent être remplies relativement à la réalisation du projet particulier autorisé par la présente résolution :

- Que l'implantation du bâtiment soit déplacée à cinq mètres de la limite de la section végétale de la rangée d'arbres matures située à l'arrière, sans changer l'orientation du bâtiment; que les encans se fassent entre la résidence et l'entrepôt et non dans la cour latérale gauche afin d'atténuer le bruit vers l'arrière; qu'il y ait un maximum de 4 encans par année d'une durée d'une journée par encan; qu'il n'y ait pas d'entreposage extérieur de quelque nature que ce soit; que soit gardée la rangée d'arbres sur le côté gauche du terrain entre les cases de stationnement et la ligne latérale; que le demandeur construise un aménagement végétal entre la résidence et l'entrée d'accès au stationnement, cet aménagement incluant des arbustes de plus de trois pieds; qu'il n'y ait pas d'entreposage de produits dangereux ou explosifs; que l'enseigne existante soit remplacée par deux petites enseignes indiquant le service d'encans et le service de coiffure.

Une assemblée publique de consultation est prévue pour le 18 août 2004 aux fins de parfaire la prise d'effet de la présente résolution.



Mêle-toi de tes affaires...

Municipales

Parc récréatif- Déception

Monsieur le conseiller Jean-Noel Groleau attire l'attention du Conseil sur les interrogations de M. Yvon Cloutier quant à l'utilisation du terrain récréatif pour l'exposition de Machinerie d'Antan. Ce citoyen est déçu que son organisation n'ait pas été avertie plus longtemps à l'avance en regard des travaux d'aménagement de la piste de BMX. Les membres du Conseil comprennent la déception de M. Cloutier, mais croient qu'il est possible d'aménager l'exposition dans et aux abords du parc récréatif sans créer d'inconvénients majeurs aux organisateurs de l'événement.

Service de protection contre les incendies

Le Conseil accepte les termes et conditions de l'entente relatifs à l'établissement d'un plan mutuel pour la protection des incendies avec la Régie de protection des incendies du Village de North Hatley et du Canton de Hatley.

Travaux d'infrastructures - confirmation des montants

Monsieur le maire informe le Conseil que la Municipalité a reçu la confirmation écrite de l'acceptation du montant de 367 958 \$ comme requis lors de la première demande relative au projet d'aménagement du puits et travaux connexes. Quant à la demande additionnelle faite par la Municipalité, il indique qu'elle semble suivre son cours.

Réfection du chemin Du Brûlé

Les membres du Conseil s'accordent pour manifester leur volonté de soutenir un projet de réfection du chemin du Brûlé et convient qu'une somme de 100 000 \$ soit réservée pour ce projet à même les montants reçus à la suite de la session d'une partie du territoire de la municipalité à la ville de Waterville; le tout dans la mesure où ces travaux soient retenus aux priorités de la Municipalité.

C.P.E. Les Trois pommes de Compton Inc.

Monsieur le maire présente le projet d'agrandissement du terrain du C.P.E. qui, en vertu de nouvelles normes, se voit dans l'obligation de modifier les espaces réservés à ses modules de jeux. Il mentionne que

dans l'esprit de coopération qui existe avec le C.P.E., il lui semble pertinent que le Conseil convienne de la cession du terrain requis. Le Conseil autorise donc la cession d'une bande de terrain de 12 pieds du côté ouest en accord avec la demande du C.P.E.

Local des Jeunes Voyage à Montréal

Le Conseil autorise le versement d'une contribution financière au local des Jeunes de Compton afin de permettre la tenue de l'activité de sortie de fin d'été à Montréal; cette contribution est limitée à la part requise pour le déplacement des jeunes de la municipalité à concurrence d'un maximum de 632,00 \$.

Rafraîchissement du local des Jeunes.

La Municipalité consent à acheter la peinture récupérée nécessaire au rafraîchissement du local des jeunes. Le travail devra être effectué par les utilisateurs du local sous la supervision de la responsable du local.

Demande du CLD - signalisation du site ornithologique

La Municipalité consent à l'achat de sept panneaux de signalisation ornithologique au coût de 12 \$ chacun. Les employés municipaux verront à l'installation de ces panneaux dès qu'ils seront disponibles.

Attestation de conformité Bionest Technologie Inc.

Le Conseil émet l'attestation demandée en regard du lot 1 802 390 du cadastre de Québec confirmant que le projet d'installation d'un système de traitement avancé du type Bionest pour une résidence isolée de trois chambres à coucher avec rejet dans un cours d'eau est conforme au règlement de zonage numéro 2002-35, en vigueur dans la municipalité de Compton et à la grille des spécifications faisant partie intégrante dudit règlement et ne contrevient pas à la réglementation en vigueur dans la municipalité;

Confirmation de subvention du MTG pour le chemin Cochrane

Une lettre de M. Jacques Garant confirme

la subvention de 50 000 \$ du ministère des transports du Québec pour l'amélioration du chemin Cochrane.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Patinoire au centre du village

Monsieur Jean-Paul Létourneau s'informe du projet d'installation de la patinoire au centre du village et fait part de ses disponibilités. Il est signalé qu'un comité de travail devra en discuter et qu'il paraît pertinent de voir comment la Commission scolaire pourrait s'impliquer. Ce dossier demeure à suivre.

SESSION SPECIALE

Session spéciale du Conseil tenue le

10 août 2004

Dossier de l'entretien des chemins d'hiver :

Rejet des soumissions reçues

Considérant les discussions au Comité de voirie et la conclusion de ce comité quant à l'exécution des travaux d'entretien des chemins d'hiver pour la saison 2004-2005, le Conseil rejete toutes les soumissions reçues pour le déneigement du secteur Nord-Est à savoir, la soumission de Gravier Raymond et Fils inc. de même que celle de Transport Jean-Luc Clément inc. Le Conseil rejette également toutes les soumissions reçues pour le déneigement du secteur Nord-Ouest à savoir, la soumission de Transport Jean-Luc Clément Inc., de même que celle de Les Entreprises Bruce Stoddard - 9067-7295 Québec inc.

Location de camions

En vue de réaliser les travaux de déneigement des rangs, routes, chemins et rues de la Municipalité que celle-ci n'a pas donnés à contrat à l'externe, ce qui correspond à environ 127 km de déneigement, le Conseil procédera à la location à l'heure de deux camions dix roues, entièrement équipés pour le déneigement et fournis avec le service de l'opérateur-chauffeur.

Déneigement de la route 208

Le Conseil conclut de rejeter l'offre du ministère des Transports pour le déneigement de la route 208.



Mêle-toi de tes affaires...

Municipales

Communiqué municipaux

PLUIES ABONDANTES : AVIS À LA POPULATION

Toutes personnes dont les biens essentiels ont été endommagés au cours des derniers jours par suite des pluies abondantes que la région a connues, sont priées de prendre contact avec leur municipalité qui pourra les informer des possibilités d'être indemnisées par le gouvernement du Québec. La première démarche à accomplir est toutefois d'entrer en contact avec son assureur qui dans toutes les circonstances demeure le payeur pour les dommages assurables.

Des formulaires de réclamation sont mis à la disposition des citoyens affectés au bureau de leur municipalité. Ces mêmes formulaires peuvent être obtenus sur Internet sur le site www.msp.gouv.qc.ca de même que plusieurs informations utiles pour aider à mieux situer la nature de l'indemnisation et les conditions pour y avoir droit. Toute demande doit être documentée de sorte qu'il est recommandé de prendre des photos ou vidéos des dommages avant de procéder à la remise en état.

Pour toute information additionnelle, veuillez contacter le bureau municipal à Compton au 835-5584. Vous pouvez aussi entrer directement en contact avec le ministère de la Sécurité publique à Québec en parlant avec Monsieur Serge Garon au 1-888-643-2433 pour le téléphone ou au 418-643-1941 pour le télécopieur.

Municipalité de Compton

Par Serge Caron, directeur général et secrétaire-trésorier

**SERVICE RAPIDE
TRAVAIL GARANTI**



**Luc Jacques
SERVICE**
RÉPARATION D'APPAREILS
MÉNAGERS DE TOUTES MARQUES
(819) 849-0250

Service autorisé des compagnies

Entente loisirs-culture avec Coaticook - Compton accepte de participer

Considérant la proposition soumise par la Caisse populaire Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie de remettre à chacune des municipalités participantes à l'entente loisirs-culture avec la Ville de Coaticook un montant représentant 35 % de la facture totale qu'elle devra défrayer;

Considérant que le projet d'entente garantit une stabilité des coûts pour une période de trois (3) ans;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la population de Compton et plus particulièrement des jeunes et autres utilisateurs des services de la Ville de Coaticook en matière de loisirs et culture, de clore ce dossier et d'en arriver à une entente finale qui permette aux gens de Compton de jouir des installations de loisir et culture de la Ville de Coaticook comme s'ils étaient résidents de cette ville;

Considérant l'effritement de la solidarité municipale quant au principe d'en arriver

à une entente négociée avec la Ville de Coaticook;

Considérant que la municipalité de Compton compte elle-même des infrastructures de loisir qui sont aussi utilisées par des citoyens d'autres municipalités;

Considérant que malgré son désir d'en arriver à une solution pour l'intérêt de ses citoyens, le Conseil croit toujours dans le bien-fondé de sa position initiale. Il croit que les coûts et la manière qui étaient proposés par Compton pour soutenir les utilisateurs comptonois des services de loisirs de la Ville de Coaticook étaient justifiés et équitables;

Le Conseil prend la décision que la municipalité de Compton accepte de participer à l'entente loisir - culture avec la Ville de Coaticook dans les paramètres arrêtés de concert avec la Caisse populaire des Verts-Sommets de l'Estrie et sujets à sa contribution financière à la hauteur de 35 % du montant à payer par la Municipalité;

Session spéciale du
23 août 2004

Adoption du second projet de résolution autorisant UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE RÉSIDENTIEL DE 5 LOGEMENTS avec aménagement de terrain s'y rattachant, situé sur les lots 1 802 070, 1 802 069, 1 802 067 et 1 802 066 du cadastre du Québec »

À la suite de l'adoption par le Conseil d'un premier projet de résolution le 3 août 2004 et à la suite de la tenue le 18 août 2004 d'une assemblée publique de consultation à laquelle ont participé quatre citoyens de la municipalité et où il ressortait qu'il n'y avait pas d'objection au projet de construction concerné, le Conseil adopte le second projet de résolution 1397-2004-08-03 tel qu'adopté le 3 août 2004 autorisant la construction de 5 logements avec aménagement de terrain s'y rattachant, situé sur les lots 1 802 070, 1 802 069, 1

802 067 et 1 802 066 du cadastre du Québec.

Adoption du second projet de résolution autorisant UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ENTREPÔT DE 50' X 30' avec aménagement de terrain s'y rattachant, situé sur le lot 3 070 215 du cadastre du Québec »

À la suite de l'adoption par le Conseil d'un premier projet de résolution numéro 1398-2004-08-03 le 3 août 2004 et à la suite de la tenue le 18 août 2004 d'une assemblée publique de consultation à laquelle ont participé quatre citoyens de la municipalité et où il ressortait qu'il n'y avait pas d'objection au projet de construction concerné, le Conseil adopte le second projet de résolution 1398-2004-08-03 tel qu'adopté le 3 août 2004 autorisant la construction d'un entrepôt de 50' x 30' avec aménagement de terrain s'y rattachant, situé sur le lot 3 070 215 du cadastre du Québec.



Mêle-toi de tes affaires...

Municipales

Visite des pompiers

Les pompiers de votre service d'incendie rendront bientôt visite à tous les résidents du secteur EST de la Municipalité de Compton, lequel est délimité par la Route Louis-S.-St-Laurent. (les numéros civiques pairs seulement).

Les visites débiteront à la mi-septembre prochain.

À L'EXCEPTION DES RUES ET NUMÉROS CIVIQUES SUIVANTS

Chemin de Cookshire	Pair : Jusqu'à 30 Impair : Jusqu'au 99
Chemin Moe's River	Pair : Jusqu'à 52 Impair : Jusqu'à 53
Chemin Cochrane	Pair : Jusqu'à 40 Impair : Jusqu'à 103
Rue du Domaine, Rue des Ormes, Rue du Hameau, Rue Des Blés, Rue Des Épinettes	Au complet

chambres et toute unité de motel, hôtel, auberge ou gîte touristique doit être muni d'au moins un avertisseur de fumée. Tout logement, toute maison de chambres et toute unité de motel, hôtel, auberge ou gîte touristique comprenant un foyer, un poêle à bois, un poêle à combustion lente, un garage attenant ou un système de chauffage à combustion doit être muni d'au moins un avertisseur de monoxyde. Le respect des présentes prescriptions est sous l'entière responsabilité du ou des propriétaires des immeubles mentionnés au paragraphe précédent.

Article 4.4 : Les cheminées

Toute cheminée dont l'extrémité est à moins de deux mètres (2'0 m) de tout autre bâtiment doit être munie d'un treillis protecteur.

Le monoxyde de carbone **tue!** Y en a-t-il chez vous?

Le monoxyde de carbone* (CO) est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir. Il est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible tel que la gazo-

Avertisseur de fumée: Répartition des décès causés par l'incendie dans les bâtiments à vocation résidentielle, selon la présence d'un système de détection et son fonctionnement, en 2002, 27 décès ont été enregistrés soit 45% de tous les décès toute catégorie de bâtiment existant c'est-à-dire : Lors d'incendies dans des bâtiments à vocation résidentielle où il n'y avait pas de système de détection des incendies ou, s'il en existait un, il n'a pas fonctionné. Parmi les systèmes de détection, l'avertisseur de fumée est le plus courant soit : 33%. Aucun système : 31%. Présence indéterminée : 36%. Avec système dont : 14% a fonctionné, 12% n'a pas fonctionné, 10% fonctionnement indéterminé.

Devenir pompier à temps partiel vous intéresse !!??

Le service des incendies de la Municipalité de Compton est à la recherche de candidats (es) voulant se joindre à leur équipe.

Condition : Avoir 18 ans et plus
Être en bonne santé
Être en bonne condition physique

De plus : Avoir un bon esprit d'équipe
Aimer relever des défis

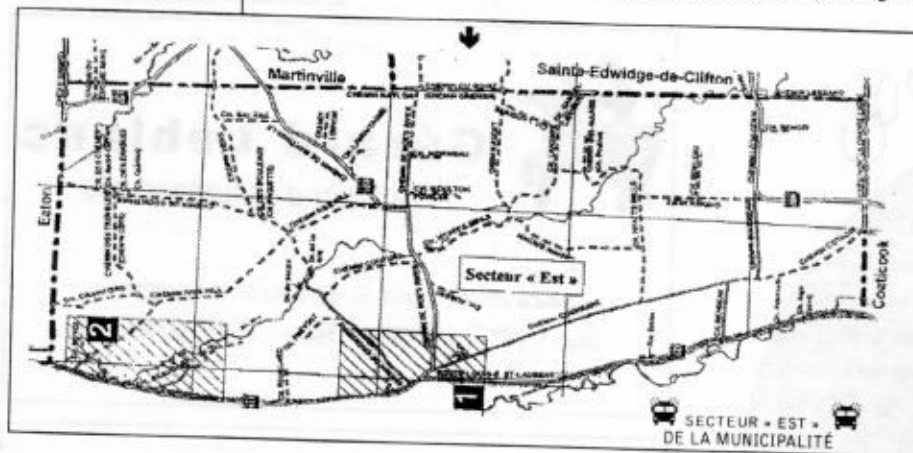
Yvon Lapointe, Directeur incendie



Est-ce que votre système d'alarme est enregistré auprès de la Municipalité?

Règlement numéro 2000-12 relatif aux systèmes d'alarme

Le règlement relatif aux systèmes d'alarme est entré en vigueur en juin 2000. Ce règlement a été adopté parce que le Conseil désire réglementer l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme sur son territoire et remédier aux problèmes provoqués par le nombre élevé de fausses alarmes.



Dans l'attente de cette visite, voici quelques petits conseils : changez les piles dans vos détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone à chaque changement d'heure, soit deux fois par année. Nous vous rappelons qu'il est obligatoire, selon le règlement municipal, de posséder un avertisseur de fumée, en voici un extrait :

Article 4.3: Avertisseur de fumée, et de monoxyde de carbone

Tout étage d'un logement y compris le sous-sol, toute chambre d'une maison de

line, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le naphte, le propane ou le bois. Lorsque ceux-ci sont bien utilisés et entretenus, la quantité de CO produite ne présente généralement pas un danger pour la santé. Toutefois, l'utilisation de ces véhicules ou appareils dans un endroit clos ou mal ventilé ou leur mauvais fonctionnement peut entraîner une intoxication au CO. En effet, plusieurs cas et même des décès surviennent chaque année.

Quelques statistiques :



Mêle-toi de tes affaires...

Systèmes d'alarme - Suite

En résumé, le règlement exige qu'un système d'alarme ne puisse être installé ou qu'un système d'alarme déjà existant ne puisse être modifié sans qu'un permis n'ait été émis préalablement. Le règlement exige également que tout système d'alarme soit enregistré au bureau municipal.

Le règlement stipule aussi que constitue une infraction et rend l'utilisateur passible des amendes prévues, tout déclenchement au-delà du deuxième déclenchement du système au cours d'une période de douze mois pour cause de défectuosité ou de mauvais fonctionnement. C'est donc dire qu'au troisième déclenchement, le propriétaire d'un système d'alarme recevra une amende.

Pour une première infraction, l'amende est de cent dollars (100 \$); en cas de récidive,

l'amende est de cent cinquante dollars (150 \$).

Il est donc important de vérifier régulièrement l'efficacité de votre système d'alarme.

Il est possible de consulter le règlement au bureau municipal et d'obtenir les formulaires nécessaires à l'enregistrement de votre système d'alarme actuel et futur.

Pour tous renseignements supplémentaires concernant le règlement relatif au système d'alarme, veuillez consulter M. Alain Beaulieu, B.Sc., inspecteur en bâtiment et environnement, aux heures normales d'ouverture du bureau municipal.

Alain Beaulieu, B.Sc.
Inspecteur en bâtiment

Municipales

Avertissement

Les résumés des réunions du Conseil et des règlements sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture permettant une meilleure compréhension des textes à caractère d'avantage administratif. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni la Municipalité, ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.

Coiffure Navaho

pour elle et lui
avec ou sans rendez-vous

18 chemin Hatley, apt. 1
Compton J0B 1L0

Tél. : (819) 835-0223

Sylvie Laperle
COIFFEUSE STYLISTE

Jeunes
bulles

Ça y est! Ça roule, ça saute, ça décolle au parc BMX du local des Jeunes. Venez l'essayer. Mais n'oubliez pas qu'un vélo en bonne condition et le port du casque font partie de la sécurité élémentaire! En fait, le port du casque est OBLIGATOIRE. Le Local des jeunes en a à vous prêter... venez sur nos heures d'ouvertures. Le parc BMX est ouvert de 17 à 21 heures tous les soirs et de 9 à 21 heures les samedis et dimanches.

Prenez note que l'inauguration officielle se fera en début de saison estivale l'an prochain...mais vous pouvez déjà rouler!!



Gérard Leblanc

Courtier d'assurance Itée

6820 route Louis S. St-Laurent, Compton
Bur. : (819) 835-9511 Rés. : (819) 835-5718



la
Pommalbonne

Propriétaire
Germain Lafond

6291, rte Louis-S. St-Laurent
Compton (Québec) J0B 1L0

(819) 835-9159



INFO-MUNICIPALITÉ

HORAIRE DU BUREAU DE L'HÔTEL DE VILLE

Du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h
Téléphone: 835-5584
Télécopieur: 835-5750

Pour les urgences -
Pageette numéro - 573-4374

Session du Conseil : les 1^{er} et 3^e mardis du mois à 20 h 00 à l'Hôtel de Ville

ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (débutant en janvier 2003)

Secteur du Mardi : La Route 147 au complet, les rues Bellevue, Claude, Paul, Monique, Claire, Jeanne, Parc, du Domaine, Bel-Horizon, Prudence, Hameau, des Ormes, des Blés, des Épinettes, Rouillard, des Lacs, de la Station (côté impair jusqu'au 99 et côté pair jusqu'au 52), Hatley (côté impair jusqu'au 115 et côté pair jusqu'au 150), Cookshire (côté impair jusqu'au 45 et côté pair jusqu'au 30), Moe's River (côté impair jusqu'au 53 et côté pair jusqu'au 52), Cochrane (côté impair jusqu'au 103 et côté pair jusqu'au 40)

Secteur du Jeudi : Si vous étiez déjà desservi le jeudi, et que votre chemin ne fait pas partie du secteur du mardi, vous continuez à être desservi le jeudi et : Cochrane (à partir du côté pair 120 et du côté impair 107), Cookshire (à partir du côté pair 64 et du côté impair 99), Moe's River (à partir du côté pair 60 et du côté impair 109)

Secteur du Vendredi : Si vous étiez déjà desservi le vendredi, et que votre chemin ne fait pas partie du secteur du mardi, vous continuez à être desservi le vendredi et : de la Station (à partir du côté pair 350 et du côté impair 355), Hatley (à partir du côté pair 360 et du côté impair 201)

Vos ordures doivent être en bordure de la route pour 6 h le matin.

COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte sélective se fera selon les dates habituelles de votre secteur. La collecte sélective a lieu durant les congés fériés, sauf les jours suivants : Noël et le jour de l'An. Veuillez déposer vos bacs avant 7 h le matin.

Bacs à récupération - 8.50 \$ à l'hôtel de ville.

PERMIS DE CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS - AMÉNAGEMENT DE COURS D'EAU

Vous avez des projets de construction, d'agrandissement, de rénovation, d'installation d'une piscine, d'aménagement et d'entretien d'un cours d'eau ?

Veuillez communiquer avec M. Alain Beaulieu, inspecteur en bâtiment et environnement au 835-5584 ou au 835-5436 afin d'obtenir un permis au préalable ainsi que toutes les informations nécessaires concernant les usages autorisés dans votre secteur et les normes d'implantation.

PERMIS DE FEU

Permis de feu d'artifices, de feu de branches, broussailles, etc. Obligatoire 365 jours par années sous peine d'amende. 835-5584

Ne serait-ce que pour votre protection et celle du voisinage.

LICENCE DE CHIENS

10 \$ - OBLIGATOIRE

SYSTÈME D'ALARME

Enregistrement à l'hôtel de ville.

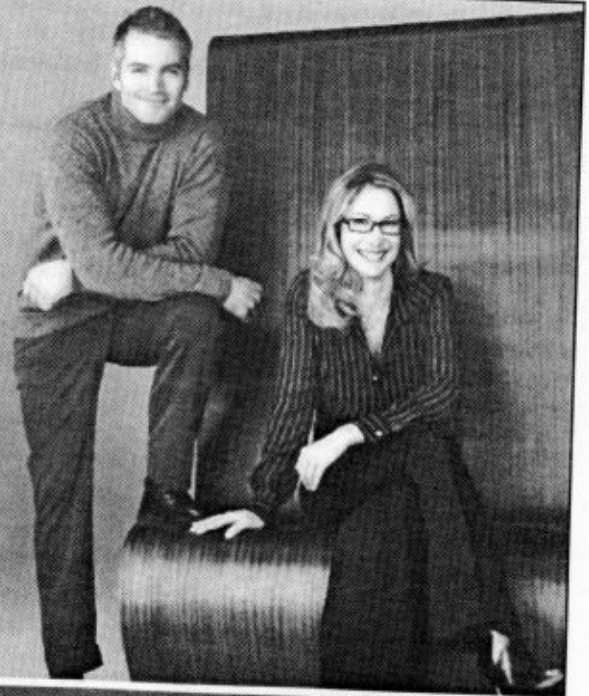


Desjardins Caisse populaire des Verts-Sommets de l'Estrie

155, rue Child, Coaticook
Tél.: (819) 849.9822

Centres de service :

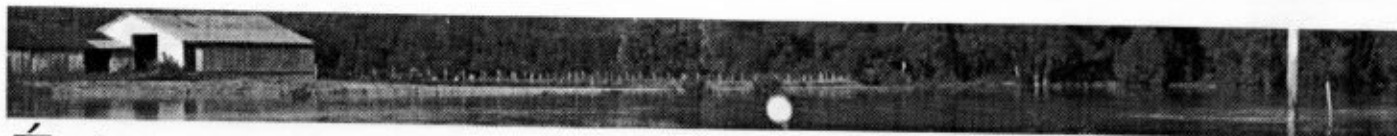
Compton :	835.5475
East Hereford :	844.2327
Martinville :	835.5715
St-Edwidge :	849.2264
St-Herménégilde :	849.4043
Saint-Isidore-de-Clifton :	658.3756
St-Malo :	658.3779
Waterville :	837.3111



Conjuger avoirs et êtres

1 800 CAISSES

www.desjardins.com



Écho du maire

L'écho : Compton a subi pas mal de dommages à la suite des inondations du 30 août dernier. À combien se monte la facture des dégâts?

Fernand Veilleux : Pour ce qui est des infrastructures municipales, nous évaluons les dégâts à plus de 50 000 \$. Des pontceaux et des chemins à réparer, des travaux aux abords du puits municipal, du nivelage supplémentaire sur plusieurs routes. Déjà, la plupart de ces travaux ont été faits.

L'écho : Est-ce que la Municipalité peut réclamer des assurances?

Fernand Veilleux : Non, il n'y a pas d'assurance, mais nous sommes admissibles pour un programme d'aide financière de la Sécurité publique. Nous avons élaboré un dossier de réclamation pour les dommages causés par l'eau aux infrastructures municipales. Mais cette indemnisation ne couvrira que 50 % des dommages et ceci seulement sur les biens essentiels comme les routes, les résidences et les ponts.

L'écho : Les particuliers sont-ils admissibles à ce programme de la Sécurité publique?

Fernand Veilleux : Oui, ils trouveront les informations nécessaires dans la section municipale de cet Écho. Le programme ne s'applique qu'aux réclamations non couvertes par les compagnies d'assurances personnelles. Afin de monter un bon dossier, il est bon que les gens prennent des photos et conservent leurs factures de réparation.

L'écho : Et pour le barrage de Moe's river?

Fernand Veilleux : Malheureusement, le barrage de Moe's river étant un bien privé considéré comme non essentiel, il n'est pas éligible au programme d'aide financière. C'est triste qu'on ait perdu le barrage, mais c'était inévitable que ça arrive un jour ou l'autre.

L'écho : Le secteur du nouveau puits a été inondé, créant des dégâts à la clôture, au chemin, au terrassement et à l'enroche-

ment. Est-ce que ça ne vous fait pas réaliser que peut-être le puits a été placé trop proche de la rivière?

Fernand Veilleux : Ce n'est pas le puits qui est trop proche de la rivière, c'est la rivière qui a changé de place depuis qu'on a installé le puits. Elle a changé son lit. Heureusement qu'il y avait un mur d'enrochement, autrement ça aurait été un désastre. Il faudra faire un mur plus haut et rehausser le niveau du puits.

L'écho : Est-ce que cette inondation du secteur du puits a eu des conséquences sur la qualité de l'eau potable?

Fernand Veilleux : Non. Cela n'a eu aucune conséquence sur la qualité de l'eau. Nous avons fait faire des expertises additionnelles et n'avons constaté aucun problème.

L'écho : Finalement, la municipalité de Compton a signé l'entente loisirs avec Coaticook? Le conseil municipal de Compton avait pourtant manifesté haut et fort son désaccord. Qu'est-ce qui vous a finalement motivé à dire oui?

Fernand Veilleux : C'est un peu à contre-cœur que nous avons signé cette entente. Deux événements nous ont poussés à le faire. D'abord la pression de gens de Compton qui sont venus présenter leurs inquiétudes au conseil municipal. Sans cette entente, il leur était impossible d'utiliser l'aréna pour le hockey. Alors, quand la Caisse populaire des Verts Sommets a annoncé son aide financière de 35 % des frais exigés par Coaticook, on a décidé de signer pour trois ans. Après, on verra...

L'écho : À combien s'élèvera la facture de Compton pour cette entente loisirs?

Fernand Veilleux : Compton a une facture d'environ 20 000 \$. La Caisse populaire en payera 35 %, il restera donc environ 13 000 \$ à payer. Avec l'entente précédente, Compton payait un peu plus de 10 000 \$. En tout cas, ça n'était pas une décision facile à prendre. Le maire a dû trancher. Et ça semble faire l'affaire de plusieurs puisqu'on a eu des appels de

félicitations à la suite de la conclusion de cette entente.

L'écho : À deux reprises, le Conseil a rejeté les soumissions et est retourné en appel d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver? Pourquoi?

Fernand Veilleux : Les prix étaient bien trop élevés. Finalement, nous avons pris la décision d'entreprendre nous-mêmes les travaux d'entretien l'hiver prochain. Excepté pour le secteur sud-est où le contrat est accordé à Scalabrini, nous louerons deux camions avec chauffeurs afin de réaliser les travaux de déneigement. C'est sûr qu'il faudra gérer tout ça et que ça ajoute à la tâche déjà très pleine de notre personnel. C'est un essai que nous faisons pour un an.

L'écho : Vous avez un nouveau directeur général en poste depuis plus de deux mois. Tout va bien?

Fernand Veilleux : Tout va très bien. Je crois que notre directeur général s'adapte très vite et se familiarise rapidement avec la dynamique de notre milieu comptonois. Nous aurons un Lac à l'épaule avec lui en octobre. Ce sera une bonne occasion pour le Conseil d'aller plus loin dans sa réflexion, de se fixer des priorités et des objectifs et de se doter d'un plan d'attaque. Compton est une ville qui doit se développer et pour ce faire, nous devons discuter de notre stratégie face aux problèmes d'infrastructure. Je crois aussi qu'il est temps pour nous de concevoir un plan directeur. À suivre...



Daniel Parent
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

28, rue Main ouest
Coaticook (Québec)
J1A 1P2

849.4100



Une technique écologique
pour la stabilisation d'une berge
de la rivière Moe's...
Rude mise à l'épreuve!

Dans L'écho du mois d'août, nous parlions d'une technique de stabilisation par le génie végétal permettant une solution à la fois écologique et esthétique au problème des berges érodées. Cette technique avait été appliquée par madame Monique Clément, sur une berge de la Moe's longeant son terrain. (Voir L'écho août 2004, page 25)

Mais, à la suite des pluies diluviennes qui se sont déversées sur notre région récemment, Monique a vu une partie de ses travaux être emportée par le courant fougueux de la Moe's... Voici un bref compte-rendu...

Bonjour à tous,

Il a plu... il a beaucoup plu... il a beaucoup trop plu..... (80 mm en 36 h).

La rivière a monté... la rivière a beaucoup monté.... la rivière a beaucoup trop monté.... (plus de 8 pi, ou 2,4 m).

Mes travaux de stabilisation, par le génie végétal, était très bien partis avec des repousses de 2 pi et plus. Sauf que... j'avais un point faible.... (à 6 pi) et Dame-Nature est impitoyable envers les points faibles.

Mais Dame-Nature n'a pas trouvé que le point faible de ma rive, elle a également détruit la moitié du barrage à Moe's River (situé en amont de chez moi), ajoutant ainsi une vague et une pression supplémentaire sur mes pauvres petits saules en pleine période de croissance.

Résultat: J'évalue le taux de réussite à environ 35 %...

Mais, d'une détermination inébranlable, je pense déjà à la 4^e tentative de stabilisation... Mais croyez-moi, il n'y aura pas de 5^e fois!!! Aux grands maux les grands remèdes! Si la 4^e tentative s'avère un échec, j'installerai des gabions (cages remplis de roches comme on voit parfois sur le bords des routes) là ou la rive est la plus vulnérable aux crues foudroyantes de cette rivière indomptable.

Merci à ceux qui m'ont aidée dans mes travaux et meilleure chance la prochaine fois!

Monique Clément

Le barrage de Moe's River
s'écroule



Sous l'effet des pluies abondantes, le barrage de Moe's River s'est écroulé, et avec lui un des plus pittoresques attraits touristiques naturels de Compton. Certainement le site le plus photographié de notre municipalité, il fut le témoin fidèle du passé industriel dynamique de la communauté de Moe's River.



École Sy-Ghi Danse

Cours de Danse

Pour garçons et filles à partir de 5 ans

Tu apprendras le Latino, Rap, Hip-Hop, Swing, Rock'n Roll, Danse Polulaire & Country...

Ghislaine Giroux-Dallaire
Professeure

Les cours sont offerts
Les mardis soirs à l'école Mgr-Durand, Coaticook
Les mercredis soirs à Compton

Cours pour adultes
Danse en couple
soir à déterminer

Inscription :
Ghislaine 835-0478
syghi@interlinx.qc.ca





Communiqué

Lieu historique national du
Canada Louis-S.-St-Laurent

Fermeture annuelle

La saison 2004 du lieu historique national du Canada Louis-S.-St-Laurent tire à sa fin. Le grand public est convié à visiter le site jusqu'au dimanche 26 septembre. Les groupes adultes et scolaires seront toutefois accueillis jusqu'au samedi 30 octobre, sur réservation seulement.

Le lieu historique national du Canada Louis-S.-St-Laurent est ouvert au public tous les jours de 10 h à midi et de 13 h à 17 h. En parcourant le magasin général paternel et la maison natale de l'ancien premier ministre canadien (1948-1957), les visiteurs sont invités à découvrir les habitudes de vie des ruraux au tournant du XX^e siècle. Un spectacle multimédia relatant 100 ans d'histoire canadienne est également présenté.

Le lieu historique national du Canada Louis-S.-St-Laurent fait partie du réseau des lieux historiques et des parcs nationaux de Parcs Canada au Québec, lesquels offrent aux visiteurs des services d'accueil de premier ordre et des expériences patrimoniales exceptionnelles.

Tél. : (819) 835-5448



Malgré les pluies torrentielles qui se sont abattues sur notre village, le précieux pont Drouin a résisté courageusement à l'attaque de la tumultueuse rivière Coaticook. Comptons-nous chanceux que les récents travaux de restauration aient permis de soulever le pont d'un mètre...

**Jeunes
bulles**

Les intervenants du Local des jeunes souhaitent féliciter les nombreux jeunes qui se sont impliqués dans le projet BMX... Vous avez travaillé fort les gars et ça donne de bons résultats! Bravo!

Tél. : 835-5492

Marché Grégoire & Filles



Variété, Qualité, fraîcheur à deux pas de chez-vous...

Sylvie Dupont et
Claude Grégoire, prop.



Le rallye PHOTO découverte de l'été 2004: Plein la vue!

Sous le thème **La campagne en fleurs**, le rallye PHOTO estival de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook tenu le 15 août dernier a attiré plus de 200 participants venus des Cantons-de-l'est et d'ailleurs au Québec. Munis d'une trousse photo, les joyeux photographes répartis en 70 d'équipes (dont 15 de compton) ont sillonné en même temps les nombreuses routes de notre région à la découverte des riches images à immortaliser sur la pellicule. Le plaisir était au rendez-vous! 10 équipes visite le circuit Compton Waterville.



Dès 9 heures le matin, autour d'un bon café/beigne servi par La Table de concertation culturelle, les participants prennent connaissance de leur trajet. Ils viennent de piger au hasard l'un des 6 circuits PHOTO découverte de la région de Coaticook. Un brochure couleur comprenant des tracés automobiles ainsi que des textes agrémentés d'anecdotes, de questions-quiz, d'informations historiques, etc. qui, avec l'appareil photo jetable (développement 24 poses compris) constitue la trousse essentielle du parfait petit participant au rallye photo. Il y a de l'excitation dans l'air...

*« Nous avons participé aux quatre rallyes PHOTO découverte! Cet événement nous amène par des petits chemins de campagne en des endroits où nous n'irions pas autrement. Nous avons découvert des petits commerces agroalimentaires, des paysages à couper le souffle, de superbes maisons. Sans compter que le rallye offre un défi stimulant aux amateurs de photo et au couple aussi! On adore! »
Johanne Mégré*

Après une journée bien remplie de soleil, de fleurs et d'images, tous les participants rentrent au bercail pour retourner leur appareil photo chargée de précieux clichés. Dans quelques semaines, ils recevront un double de leurs œuvres et pourront en choisir trois à présenter à la prochaine EXPO-PHOTO régionale de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook. Qui sait, ils auront peut-être la chance de remporter un prix « Coup de cœur » du public...



Une des photos « Coup de Cœur » du public prise lors du rallye PHOTO découverte estival 2003 dans la catégorie patrimoine bâti: Le Moulin de Moe's River par Benoît Boissonnault de Compton. Habitué des rallye PHOTO découverte depuis la première édition au printemps 2002, Benoît s'est vu décerner un prix spécial pour avoir déjà remporté trois « coup de cœur » du public.



À la fin du rallye, une collation, des prix de présences, des mentions spéciales et de superbes moments d'échanges attendent les participants. On a beaucoup de choses à se raconter! Sur la photo, Michèle Lavoie, présidente de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook présente deux « coups de cœurs » remportés par les comptonois Diane Prince, Johanne Mégré et Benoît Boissonnault lors de l'édition hivernale 2003-2004 du rallye PHOTO découverte.

Notez qu'en tout temps on peut participer de façon autonome à cette activité en se procurant une trousse PHOTO découverte (avec ou sans appareil photo jetable).

au Bureau d'accueil et d'information
touristique de Coaticook
137 rue Michaud à Coaticook
(819) 849-6669

Visitez le www.circuitsPhotoCoaticook.org

*« À chaque rallye que nous faisons, nous découvrons des petits coins que nous ne connaissons pas et des nouveautés dans notre région. Ensuite, nous sommes incités à y retourner pour les apprécier. Après coup, je conserve les brochures des circuits, car elles offrent des trajets bien conçus et de riches informations toujours utiles pour nous et pour nos visiteurs pendant toute l'année! »
Diane Prince*



Le Bocage

Relais et festin gastronomique

Fine cuisine régionale

François Dubois
424, chemin Moe's River, 208 Est
Compton (Québec) J0B 1L0
(819) 835-5653

Ouvert 7 jours, réservations requises
www.lebocage.qc.ca

Ça bouge sur la rue principale

Gîte Au cœur du temps

Au cœur du village
au temps présent
comme au temps d'avant...



Dès qu'on arrive au centre du village, il nous saute aux yeux. Élégalement vêtu de ses riches couleurs, le nouveau gîte du passant siège dignement en plein cœur de l'action et nous fait redécouvrir la beauté d'une de nos plus belles maisons centennaires (circa 1840). Les deux nouveaux propriétaires, René Blanchard et Jacinthe Dumont, ont choisi ce nom afin de signifier à la fois la situation centrale du gîte, mais aussi sa présence temporelle. Fier témoin du riche passé de Compton, la maison fraîchement rénovée vit au rythme du temps présent : confortable, vibrante et accueillante maintenant.

Vous mourez d'envie d'y entrer? Vous en aurez la chance lors d'une porte ouverte le dimanche 26 septembre prochain. Porte ouverte sur un fin travail de rénovation et de décoration accompli avec respect et goût par les propriétaires exploitants du nouveau gîte. Après 10 ans à Beloeil, sur la rive-sud de Montréal, Jacinthe et René arrivent dans notre région pour réaliser un vieux rêve de « Bed and

breakfast ». « Nous avons constaté que tous les projets de villégiature que nous faisons en famille étaient en direction des Cantons-de-l'Est explique René Blanchard, nous avons donc commencé par l'achat et la rénovation d'une maison de campagne à Hatley. » C'était en 1998. René, un opticien d'ordonnance, commence alors à travailler à la lunetterie Newlook à Sherbrooke, tandis que Jacinthe continue à cultiver son désir d'exploiter un gîte tout en occupant un poste de serveuse au Grillardin à Sherbrooke.



Un rêve se réalise

« Il est plus exact de dire que le gîte du passant, c'est MON rêve à moi, confie-t-elle, et je l'ai toujours gardé animé en continuant à chercher LA maison pour le réaliser. Doucement, mais sûrement, j'ai entraîné René et nos deux adolescents dans cette aventure ». De son côté, René avoue qu'il n'y croyait pas. Avec le travail, les enfants et les occupations du quotidien, il ne pouvait trouver la place pour ce nouveau projet. Malgré ces doutes, Jacinthe gardait le cap...



L'hiver dernier, par hasard, le couple passe à Compton lors d'une escapade champêtre. « Nous avons remarqué la maison en face du Lieu historique. En fait, elle nous est immédiatement tombée dans l'œil souligne René, mais il n'y avait pas de pancarte « à vendre » et nous avons continué notre chemin... » Mais, au printemps, lorsqu'une agence immobilière leur présente une maison sur leur site Web, le couple reconnaît immédiatement l'élue de leur cœur. « Ça s'est fait très vite, on est venu, on a visité, on a acheté, indique Jacinthe, nous étions prêts ». Pour René, le temps ne pouvait être plus opportun. « Le travail à la lunetterie était très accaparant. Travailler le samedi, les jeudis et vendredis soir ne laisse pas beaucoup de temps pour d'autres projets. ». Mais juste au moment où la maison leur est présentée, René reçoit et accepte une offre pour un travail de technicien ophtalmique au CHU, un poste de 8 h à 4 h. « Un signe que c'était le bon temps! »



Québec 
Gouvernement du Québec

Monique Gagnon-Tremblay

Députée de Saint-François,
vice-première ministre,
ministre des Relations internationales,
ministre responsable de la Francophonie et
ministre responsable de la région de l'Estrie

220, 12^e Avenue Nord
Sherbrooke (Québec) J1E 1W3
Téléphone : (819) 565-3667
Télécopieur : (819) 565-8779

TRAITEUR
Déli-Gourmet Est.

BUFFETS
CHOIX DE MENUS VARIÉS
ET DE QUALITÉ
POUR VOS PETITES ET GRANDES
OCCASIONS



Réserver à l'avance
TÉL : 835-1999 (Compton)

Menu Santé disponible

Ça bouge sur la rue principale

Retrouver le charme d'antan

C'est donc le 5 mai 2004, le jour de l'anniversaire de Jacinthe que le couple prend possession des lieux et que cette dernière quitte son emploi pour se consacrer à temps plein à la concrétisation de son rêve. Les rénovations commencent sans tarder. Jacinthe et René effectuent presque tous les travaux eux-mêmes. Les balcons sont décapés et retraits, les planchers sont resurfacés, la robinetterie refaite, tout est astiqué, frotté, retraits et repeint. « Nous avons travaillé très fort. Il a fallu plus de 300 heures d'ouvrages, seulement pour décapier l'escalier intérieur. Mais ça valait le coup, c'était comme polir un petit bijou pour lui redonner tout son éclat ». Heureusement, aucune mauvaise surprise n'est venue décourager les nouveaux venus. « C'est une bonne maison, d'expliquer René, mais elle avait été négligée pendant les dernières années. Il suffisait de lui redonner son charme d'antan. Et je crois que nous avons bien réussi. »



Le Gîte comporte un salon, une salle à dîner et quatre chambres à coucher, dont deux avec salle de bain privée. « Nous avons voulu créer une atmosphère différente dans chacune des chambres, explique Jacinthe. Ainsi, le visiteur pourra choisir ce qui convient à ses goûts et ses humeurs ». Dès le hall d'entrée, la décoration riche et chaleureuse donne envie de relaxer. Beaucoup de pièces comportent un plancher de bois franc d'origine et la maison est entièrement meublée d'époque. Comme le budget de départ des propriétaires ne leur permettait pas de se procurer des antiquités digne du style de la maison, ils ont eu la brillante idée de faire appel à Serge Bouffard, un antiquaire de North Hatley. Tout l'ameublement est donc à vendre, les lits, les fauteuils, les commodes. Même les toiles sur les murs sont une façon d'exposer le subtil travail d'aquarelliste de Thérèse Rompré et

Fernand Lessard, deux artistes de Sherbrooke.



Pour le moment, le gîte se fait connaître par quelques annonces, un dépliant et surtout du bouche à oreille. Bientôt, leur publicité apparaîtra dans les revues et kiosques touristiques et dans le site Web d'Agricotour : la référence pour les gîtes du passant québécois. En attente de leur accréditation du CITQ, les propriétaires souhaitent obtenir une cote de 3 ou un 4 Soleils—l'équivalent de 4 ou 5 étoiles pour un hôtel.

**« Quand on a un rêve, il faut le poursuivre jusqu'au bout. Car en le réalisant, on se réalise soi-même. »
Jacinthe Dumont**

Des forfaits détente et plaisirs

Déjà depuis quelques semaines, nos hôtes ont commencé à se faire la main à la tâche d'aubergiste avec les quelques invités venus goûter au charme du Cœur du temps. « Les premiers temps c'est sûr que c'est un peu énervant, on veut que tout soit parfait, les lits, la tranquillité, l'accueil, le déjeuner, confie Jacinthe. Mais on se débrouille bien et on adore ça! ». Leur désir, c'est de créer une atmosphère calme et relaxante qui rendra les gens à l'aise et qui les invitera à s'amuser, à prendre le temps de jouir de la vie. Les petits déjeuners sont copieux, généreusement fruités et agrémentés de produits maison.

« Nous voulons offrir 5 ou 6 forfaits : golf, massage, PHOTO découverte, Week-end des saveurs, etc., indique René. Nous sommes très enthousiastes à l'idée d'intégrer notre gîte à la vie et au dynamisme de Compton et des environs. Nous avons hâte de connaître les gens d'ici et de travailler de concert avec eux pour faire découvrir aux visiteurs ce superbe coin de pays ».



Gîte Au cœur du temps
6799 route Louis-S.-St-Laurent,
Compton
835-0105

Bienvenue à la porte ouverte du Gîte Au cœur du temps

Le dimanche 26 septembre
de 13 à 16 heures



Écho de sagesse...

L'optimiste voit une opportunité à chaque danger; le pessimiste voit le danger en chaque opportunité. - Winston Churchill



IMMEUBLES
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

Claude Cloutier
AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ



15, rue Child, Coaticook, Qc J1A 2B2
Tél.: (819) 849-3333

lebel.immeubles@videotron.ca
www.lebelimmeubles.com



J'ai le goût de Compton

Que nous prépare le Chef André ce soir?
Une blonde avec un effet bœuf!

TEXTE ET PHOTOS : LISETTE PROULX



Victor et Diane Blais, producteurs comptonois du bœuf bio « la Blonde d'Aquitaine », curieux de goûter au steak tartare que le Chef André La Palme de la Tablée du Pont Couvert est en train de concocter avec leur viande. Avec eux, Jacques Blain, producteur maraîcher biologique de Compton et Serge Grenier, conseiller agroenvironnemental, deux des précieux collaborateurs à ce projet de bœuf biologique.

Le chef de la Tablée du Pont Couvert prépare un nouveau plat. Et je vous le dis, il en est très excité! Car donnez à un chef passionné un produit innovateur, et il s'emballe. Il le cajole, le retourne, le soupèse, le « picosse » avec sa fourchette, en admire la couleur jusqu'à ce qu'on lui dise - mais André, elle a beau provenir d'une blonde, ce n'est qu'une pièce de bœuf tout de même... Car la cause de tout cet émoi, est simplement une vache. Mais pas n'importe laquelle, c'est la Blonde d'Aquitaine et certifiée bio en plus. Une bête d'élevage qui provient de chez Diane et Victor Blais de Compton, un autre passionné! Ce qui caractérise cette race bovine d'origine française, c'est la qualité supérieure de sa viande. La Blonde d'Aquitaine est un animal de plaine, doublement musclé et très maigre. Elle possède une chair au grain très fin et d'une saveur raffinée. Ce soir, le Chef André La Palme de la Tablée du Pont Couvert a choisi son morceau avec soin. En fait, il a accompagné Victor à l'abattoir pour s'assurer de la précision de la coupe. C'est la bavette qu'il voulait. Oui, la bavette. Est-il besoin de vous expliquer

que cette pièce consiste au muscle du poitrail? Une pièce de choix dans les coupes françaises. Un moment de grâce pour le chef... Laissons-le travailler.

Le bonheur est dans le pré... bio!

Depuis maintenant 11 ans, des Blondes d'Aquitaine broutent dans les prés du chemin Vaillancourt. Les producteurs porcins Diane et Victor Blais voulaient diversifier leur entreprise. Leur première démarche fut d'acheminer la ferme vers la culture biologique. S'entourant de spécialistes tels Serge Grenier, conseiller agroenvironnemental, Luc Fontaine, du MAPAQ et Jacques Blain, producteur maraîcher biologique de Compton, la ferme Diane et Victor Blais s'engage dès 1998 sur la voie de la culture biologique. « Nous l'avons fait pour des raisons écologiques et agronomiques, confie Victor Blais. Nos champs sont vallonnés et



La blonde d'aquitaine

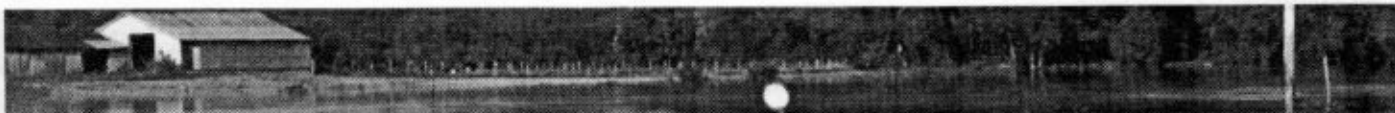
pentus, nous devons en prendre un meilleur soin ». La ferme Diane et Victor Blais a donc commencé par utiliser des techniques biologiques pour le contrôle des mauvaises herbes, poursuivant ensuite par l'ensemencement d'automne et la rotation des sols. L'idée est alors venue d'entreprendre les démarches et procédures nécessaires à la certification bio de leur élevage bovin. Après trois récoltes sans utilisation de produits de synthèse et après avoir rencontré toutes les conditions nécessaires, les céréales et le foin de la ferme ont pu être certifiés bio. Puis, en 2004, c'était au tour du bœuf de recevoir ses lettres de noblesse biologique, une

qualification importante pour de nombreux consommateurs, une fierté évidente pour les producteurs. De fil en aiguille, ou plutôt de troupeaux en troupeaux, les quelques bêtes agréables à regarder brouter devinrent rapidement un cheptel produisant une quarantaine de bouillons par année, avec chacun, un bon 800 livres de viande biologique à offrir.

« Notre but n'est pas de produire sur une grosse échelle, explique Victor Blais, nous voulons vendre un produit de qualité aux gens d'ici ». Pour ce faire, Diane et Victor privilégient la vente directement à la ferme ou utilisent de petits réseaux de distribution comme celui mis à jour par Jacques Blain à la ferme biologique Les Vallons maraîchers. Chacune des pièces vendues est étiquetée avec son poids, sa coupe et son prix. La traçabilité étant devenue une qualité importante pour le consommateur, les étiquettes de Traçabilité Québec se retrouvent sur toutes les pièces individuelles. Côté prix, au détail, le bœuf bio de la Ferme Diane et Victor Blais, se vend environ 10 % plus cher la pièce que le bœuf régulier. Mais, acheté en plus grosse quantité (de bœuf ou au panier), le bœuf bio d'Aquitaine devient alors 10 % plus économique que le bœuf acheté à la pièce à l'épicerie.

Tartare, bavette et steak

Mais où en est rendu le chef André? Et bien, le voilà qui dépose tout fièrement devant moi une entrée de steak tartare... Taratata! dit-il à la fille qui a été végétarienne pendant 15 ans. Et professionnalisme oblige, voilà la journaliste plutôt craintive qui glisse la viande crue entre ses dents hésitantes. « Mais non, elle n'est pas crue, explique André, elle est cuite par sa réaction au citron. Goûte! Allez goûte! ». Hum, c'est tendre... Hum, savoureux. Et me voilà qui, en deux temps, trois coups de fourchette, engloutit la petite boule ronde et rose... Et je vous l'avoue, quand, quelques minutes plus tard est arrivée la Bavette et ses échalotes, il ne me restait



plus ni remord, ni hésitation... Que de la gourmandise!

La Bavette à l'échalote, le Steak tartare et le Steak Boston, préparés avec l'intérieur de ronde, la meilleure partie de la sur-longe, sont les plats de bœuf bio d'Aquitaine que la Tablee du Pont Couvert de Milby offre maintenant au menu de sa table champêtre.



Et si vous avez le goût de vous cuisiner un petit roastbeef de bœuf bio Blonde d'Aquitaine? Allez visiter Diane et Victor Blais à la ferme tous les jeudis, vendredis et samedis de 9 à 17 heures (ou sur rendez-vous). Une grande variété de morceaux de choix vous est offerte. (Également disponible au IGA de Coaticook).

Ferme Diane et Victor Blais

Au 450, chemin Vaillancourt à Compton.
Tél. : 849-3143

JARRET DE BŒUF BIOLOGIQUE Blonde d'Aquitaine à la Bourguignonne

Ingrédients :

- 2 kg de jarret de bœuf de la ferme Diane R et Victor Blais
- 1 tasse et 1/2 de farine aromatisée comme suit : poudre d'oignon, ail rôti, sel de céleri, poivre moulu, origan et poudre de Chili et enfin un peu de poudre de Cayenne.
- Fines herbes : thym, marjolaine et sauge
- 60 ml d'huile d'olive et 30 ml de beurre doux
- 1/2 bouteille de vin rouge ou au goût
- 8 tomates italiennes coupées en dés
- 2 tasses de bouillon de bœuf bio, maison.
- 2 oignons, 1 grosse carotte et 2 branches de céleri coupées grossièrement.
- 2 c à table de fleur d'ail + 2 gousses d'ail
- 3 tranches de bacon frais coupés en petits dés
- 400 g de champignons café tranchés en quatre.

Méthode :

- Farinez les tranches de jarret, coupées en gros morceaux, et les dorer de chaque côté avec l'huile et le beurre à feu moyen; réservez.
- Dans une grande casserole à fond épais, faites revenir les légumes avec un peu d'huile d'olive durant cinq minutes.
- Ajoutez le bacon et le rissoler trois minutes de plus.
- Déposez le reste des ingrédients, sauf les champignons.
- Les jarrets seront recouverts de liquide presque entièrement et le tout cuira ± 1 heure trente ou jusqu'à tendreté.
- 20 minutes avant la fin, ajouter les champignons coupés en deux. Sur un feu mi-moyen, le tout couvert, et le tour est joué.

P.s. : En utilisant un vin rouge de bonne qualité pour la cuisson, ce mijoté garde ses lettres de noblesse de cuisine « réconfort ».

- André La Palme

André La Palme est chef de La Tablee du pont couvert à Milby 5675 route 147, Milby, (819) 837-0014

Jeunes bulles

Le

Local des jeunes est ouvert pendant toute la période scolaire
Venez nous voir, nous sommes ouverts les mercredis et jeudis soir de 18 h à 21 h et le vendredi de 18 h à 22 h. Vous aussi les filles vous pouvez venir!!!

DÉNEIGEMENT ET PELOUSE VEILLEUX

- Épandage de sable et sel
- Rotoculteur
- Transport de petites quantités de terre, sable et gravier
- Transport bois de chauffage

• Mini-excavation

Info : Tommy Veilleux

Rés. : 835-0877

Cel. : 572-3806

6740, Rte Louis-S. St-Laurent, Compton, Qc., JOB 110



C. Tremblay Électronique SONORISATION

Tél. : (819) 849-2178 Fax: (819) 849-2178

Sonorisation, Éclairage, Rideau

Pour vos besoins en spectacles intérieurs et extérieurs, que ce soit du simple micro jusqu'aux plus grands spectacles, en passant par les Galas, Congrès, Défilés de mode, Festivals, Conférences de presse, Réunions d'affaires, je saurai répondre à tous vos besoins.

Christian Tremblay, ingénieur de son, prop.

VIDÉOMAX COMPTON INC.

Tabagie / Club vidéo / Boutique cadeaux

- Revue - Journaux - Cigarettes - Feux d'artifice
- Vidéo - Jeux - DVD - Location d'appareils
- Bibelots - Montres - Laminés - Chandelles

TOUT SOUS UN MÊME TOIT

Karl Néron, propriétaire

6825, route Louis-S.-St-Laurent, Compton

835-0234



Ma paroisse... j'y tiens...

Campagne de financement CVA 2005

Des solliciteurs et solliciteuses passeront chez vous entre le 10 et le 17 octobre 2004.

Responsable : madame Julie Côté 835-5446

Jeunes bulles

Les jeunes du Local des jeunes tiennent à remercier Mélissa Dubé, intervenante estivale, pour le bel été qu'ils ont passé en sa compagnie... À bientôt Mélissalll



Auberge du Petit Sabot de Compton 10. chemin Cochrane

SUPER BRUNCH LES DIMANCHES

Bienvenue à tous

Sur réservation (819) 835-9090

Travaux Légers Enr.

- MINI EXCAVATION
- TRANSPORT BOIS DE POËLE
- ROTOCULTEUR (5pi)
- DÉNEIGEMENT
- DRAINAGE
- FAUCHAGE BORD DE ROUTE



FRANÇOIS DUQUETTE Propriétaire (819) 835-0884 FAX (819) 835-0191 CELL. (819) 823-2854

LES INST. ÉLECT. R. THÉBERGE INC.

228, Principale Est
Martinville (Québec) J0B 2A0
Tél.: 835-5280
Fax.: 835-5768
Prop.: Réginald Théberge

Spécialité: Chauffage électrique, tensions parasites
Résidentiel • Commercial • Industriel

LES DÉPANNEURS

BONI SOIR  Maintenant avec Diesel

TOUJOURS PRÊTS DE VOUS

PETRO T

LE RELAIS DU DOMAINE

PROP. NELSON LUCE & LUCILLE AUDET
6950, Rte. Louis-S. St-Laurent
Compton (Québec) J0B 1L0
Tél. / Fax : (819) 835-9448

Lundi au vendredi 6h à 23h
Samedi 7h à 23h
Dimanche 7h à 22h

Nathalie Olivier
INFOGRAPHISTE

- Mise en pages
- Faire-parts
- Annonces publicitaires
- Dépliants
- Cartes d'affaires
- Logos
- Projets spéciaux
- Retouche photos

354, CHEMIN TREMBLAY, SAINTE-EDWIGDE, J0B 2R0
TÉL: 849-3173 • INTERNET: BENAT@COOPTEL.QC.CA



PRODUITS DE CIMENT
COUILLARD LITEC

340, rue MERRIL
COATICOOK (Québec)
J1A 1X4

- Béton préparé
- Trou d'homme, puisard
- Tuyau, fosse septique
- Livraison pierre et gravier

Tél.: (819) 849-2778
Télé.: (819) 849-9497



DEVENIR MEMBRE D'UNE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE S'unir pour changer les choses



J'aimerais en savoir plus

- J'aimerais obtenir plus d'information sur le Centre funéraire coopératif de la région de Coaticook.
- Sans obligation de ma part, j'aimerais qu'on me contacte pour me donner de l'information sur la planification funéraire.
- J'aimerais devenir membre à vie du Centre funéraire coopératif de la région de Coaticook - il joint un chèque de 20 \$.

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code postal: _____
Numéro de téléphone: _____

Prière de retourner à: Centre funéraire coopératif de la région de Coaticook
284, rue Châli, Coaticook Qc J8A 2S7
849-4688 (24 h)

Plus de 130 000 personnes au Québec ont choisi de changer les choses en appuyant le développement d'une coopérative funéraire. Ça vous intéresse? En plus de soutenir une entreprise collective qui appartient à ses membres, vous pourriez profiter d'avantages reliés à votre adhésion.

Devenir membre d'une coopérative funéraire, c'est choisir une entreprise qui se distingue par son approche humaine et professionnelle. C'est aussi privilégier une organisation de chez nous, entièrement québécoise, porteuse de valeurs telles que l'entraide, la solidarité, l'équité et l'engagement dans le milieu. C'est finalement poser un geste concret pour que les profits générés par l'activité funéraire enrichisse notre collectivité et demeurent propriété de notre patrimoine local.



MA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
UN CHOIX QUI M'APPARTIENT

"Une approche humaine et professionnelle"



Écho de sagesse...

« Chaque fusil qui est manufacturé, chaque navire militaire qui est lancé, chaque roquette qui est tirée se résume à un vol perpétré à ceux qui ont faim et ne sont pas nourris, à ceux qui ont froid et ne sont pas vêtus. »

Président Dwight D. Eisenhower

16 avril 1953



Garagiste Professionnel

Garage Beauvais Mécanique Mobile Enr.

Mécanique générale
Mise au point des injecteurs
Freins et suspension
Pneus et silencieux
Pare-brise

Compton 835-5612



**SERVICE
D'AIDE
DOMESTIQUE**
DE LA RÉGION DE COATICOOK
294, rue St-Jacques Nord (2e étage)
Coaticook

Entretien ménager
Téléphone: 849-7716
Télécopieur: 849-4747

SERVICE D'ADMINISTRATION MARCOUX (1982) INC

*Spécialités : Planification fiscale,
préparation d'états financiers,
impôts, tenue de livre.*

179, Belvédère nord,
Sherbrooke, J1H 4A7
821-9280

Compton, mon environnement



Des déchets venus de nulle part!

Monique Clément

Est-ce que quelqu'un peut m'expliquer d'où proviennent tous ces déchets qui ternissent le beau paysage comptonois?

Le vent? Le vent qui sournoisement s'empare d'un sac de plastique. Le vent qui souffle si fort qu'il vous vole votre emballage de MacDonald et vous arrache votre verre de boisson gazeuse ou votre canette de bière des mains, mais seulement quand ils sont vides! Un vent qui se déchaîne à un point tel qu'il emporte même votre matelas et tout le bardeau de votre toit qu'il dispose dans un tas bien ordonné!

La semaine dernière, j'ai ramassé plus de déchets en bordure de la route que j'en génère moi-même en une semaine, et je n'ai même pas regardé dans le fossé! Alors, peut-être qu'il serait temps de dompter le vent!

Saviez-vous que lorsque le vent dépose une canette dans l'environnement :

1. Vous venez de perdre 5 cents;
2. Cette canette prendra plus de 200 ans à se décomposer;
3. Le recyclage de cette seule canette aurait permis d'économiser suffisamment d'énergie pour faire éclairer une ampoule de 100 W pendant 2 heures!

En plus d'être un gâchis esthétique, plusieurs matières qui se retrouvent dans l'environnement représentent un danger pour la faune. C'est le cas notamment des sacs de plastique et des mégots de cigarette. Les animaux confondent souvent ces matières avec de la nourriture, s'étouffent et meurent.

De plus, les filtres de cigarettes laissent s'échapper les toxines qu'ils ont filtrées. C'est bien peu de polluants, me direz-vous. Effectivement, mais les mégots de cigarettes sont les matières les plus jetées par terre dans le monde. Quelques milliards de mégots se retrouvent ainsi dans l'environnement à travers le monde chaque jour. Ça fait beaucoup de « petits peu de polluants » dans la nature.

Souvent, on croit que les matières sont biodégradables, ce qui donne bonne conscience pour les laisser sur le sol. Cependant, savez-vous combien de temps prendront ces matières à se décomposer complètement? Un simple mouchoir de papier peut prendre trois mois à disparaître (voir tableau ci-joint). Mais en attendant, il viendra choquer l'œil des passants et détériorer le paysage.

Temps de décomposition des matières

Mouchoir en papier	3 mois
Épluchures	3 à 6 mois
Journaux	3 à 12 mois
Bas de laine	1 an
Filtre de cigarette	1 à 2 ans
Gomme à mâcher	5 ans
Chaussure en cuir	45 ans
Boîte de conserve	90 ans
Canette en aluminium	200-500 ans
Couche jetable	550 ans
Contenant en styromousse	1 million d'années
Bouteille de verre	1 million d'années
Bouteille en plastique	1 million d'années

Réf. : Recyc-Québec et Minnesota
Department of Transportation

Si vous connaissez des victimes de vents violents qui dérobent les emballages, canettes et mégots, vous pouvez les inviter à une corvée de nettoyage d'Action St-François (563-5362). Ces corvées, qui permettent de retirer des tonnes de déchets des abords de cours d'eau à chaque année, ont tendance à calmer le vent....

Douleurs musculaires et maux de dos

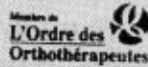
Daniel Broderick

ORTHOTHÉRAPEUTE

6, rue Jeanne, Compton

Sur rendez-vous :

(819) 835-0348



Reçus pour assurances

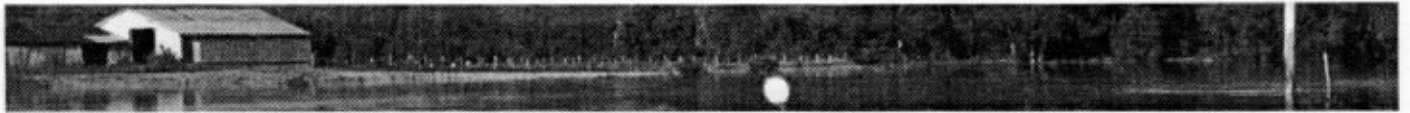
Le Supermarché en région

IGA Coaticook

265, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B5
Tél. : (819) 849-6226 Téléc. : (819) 849-2579

*Notre priorité est de toujours
mieux vous servir.*

Serge et Johanne Arsenaault, prop.



AFEAS

L'AFEAS débute sa nouvelle année d'activité le 3^e mercredi du mois de septembre, soit le 15 septembre à 19 h 30 au Centre communautaire de Compton. Un échange de plantes aura lieu au moment de la réunion.

Nous espérons que de nouveaux membres se joindront à nous cette année.

Diane Gilbert
835-9113

ACTIVITÉS
FEMMES D'ICI
2004-2005

SUJETS D'ÉTUDE

Pour que l'égalité
devienne réalité

Un regard porté sur les changements qui s'annoncent dans notre façon de voter... Pour gouverner enfin à égalité, devons-nous voter différemment?

L'obésité chez nos jeunes,
question de poids,
question de santé!

Quelles sont les causes de l'obésité chez les jeunes et comment la prévenir?

Art et culture
La consommation,
un prix à payer!

Les différents visages de la consommation et les alternatives pour contrecarrer l'endettement.

La belle écriture
Un art à cultiver!

Une invitation à découvrir et à pratiquer la calligraphie, cet art de la belle écriture

Campagne annuelle
de sensibilisation
sur la violence

Opération Tendre la main : décembre 2004

Journée du travail invisible
AFEAS Région de l'Estrie
5182, boul. Bourque
Rock Forest (Québec)
J1N 1H4
864-4186

Salon des Artisans
Rue des Artisans
2e édition 2004
Présenté par l'AFEAS région Estrie
Centre Julien Ducharme
1671, ch. Duplessis
Fleurimont

Vendredi 5 novembre
18 h à 21 h

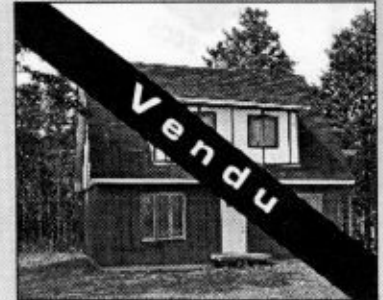
Samedi 6 novembre
10 h à 21 h

Dimanche 7 novembre
10 h à 17 h

Entrée 3 \$
100 artisans de la région

Des produits de choix
Présentés
Par nos artisans et artistes peintres
Idéal pour les cadeaux des fêtes

Les petites annonces



Maison à vendre
Directement du propriétaire

Laveuse Kenmore 2001
à vendre en très bon état
ainsi qu'une vieille sècheuse
les deux pour \$ 300.00

Négociable

849-3173

Bois à vendre

Bois d'allumage (en petits blocs) et
bois de chauffage
(en morceaux de 1 pied)

Du bois franc seulement!
3\$ la poche

835-9120

Nouveau
Portail pour l'Estrie
Petites annonces, concours,

Emplois, activités et beaucoup plus.

www.estriplus.com

Votre connexion Internet
Votre hébergement de site web
Votre e-com, stratégie web

Internet NetRevolution inc.

(819) 573-6070



Le Club Lions de Compton
vous offre des équipements orthopédiques

Lits d'hôpital électriques, chaises roulantes, marchettes, toilettes portatives, etc., sont mis gratuitement à la disposition des gens de Compton.

Renseignements:
René Mégré au 835-9175 ou Benoît Côté au 835-5446

Si vous désirez des informations sur l'appareil de surveillance LIFE LINE, contactez le Club Lions de Compton ou Marc Hébert au 849-6591

Club et association



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES LIONS
2004/2005

PRÉSIDENTE : GEORGETTE ROUILLARD
PRÉSIDENT SORTANT : JEAN-LUC MERCIER
1ER VICE-PRÉSIDENT : BERTRAND GAGNON
2E VICE-PRÉSIDENT : ANTONIA ROSSI
3E VICE-PRÉSIDENT : LUCILLE FAVREAU
SECRETARIE : NICOLE COUTURE
TRÉSORIER : PAS CAL AUDET
CHEF DE PROTOCOLE : FERNANDE ST-LAURENT
ANIMATRICE : MARIE-ANGE BREAULT
ANIMATEUR : ÉRIC VEILLEUX
DIRECTRICE : JANET MÈGRÉ
DIRECTEUR : HERTEL GAGNON
DIRECTEUR : ANDRÉ LACHANCE
DIRECTEUR : ALBERT FAVREAU

Le club des Lions de Compton fête son 25^e anniversaire

L'année 2004-2005 du club des Lions de Compton sera remarquable, pour ne pas dire remarquable, car ce sera la fête tout au long des 10 prochains mois. Nos 25 ans seront soulignés à chacun de nos événements et nous clôturerons l'année avec une célébration au mois de mai.

En attendant, le club compte 52 membres... Et voici notre conseil d'administration pour les prochains mois.

Gérard St-Laurent

Relations publiques

RÉGINALD
BRANCHAUD
ENR.

Installation de poêle,
foyer, cheminée préfabriquée
Regainage de cheminée
existante en maçonnerie

(819) 835-9203

Pagette : 564-3389

Entrepreneur spécialisé
Conseiller membre APCCS
Association Professionnelle
Chauffage Combustible Solide

Gérin Custeau

NOTAIRES
ET CONSEILLERS JURIDIQUES

Agricole, Compagnies,
Immeubles, Successions,
Testaments, Mandats

Tél. : (819) 849-4855

Télec. : (819) 849-9675

38, rue Child
Coaticook (Québec)

Association

Marie-Reine Waterville

Gagnants de la contribution volontaire de août 2004 :

07 août: David Mathers,

Waterville (# 513)

14 août: Harel Côté Lavigne,
Sherbrooke (# 478)

21 août: Rolande Roy,
Stoke (# 485)

28 août : Samuel l'Espérance,
Compton (#287)

Félicitations à tous ces heureux gagnants de 50\$ et bonne chance à tous pour les prochains tirages.

Claire B. Gagnon

Association Marie-Reine, Waterville

Lynda Charron

Esthéticienne

22 ans à votre service

- Esthétique
- Électrolyse
- Pressothérapie
- Journée beauté
- Modelage corporel
- Modelage pour enfants
- Déblocage énergétique
- Iridologie
- Aromathérapie
- Herbes et vitamines
- Naturothérapie
- Maître Reiki

reçu pour assurances

48 chemin Moe's River • Compton • JOB 1L0 • Tél.: 835-1374



Réal Dionne

DÉCAPAGE • RESTAURATION
FABRICATION DE MEUBLES
ET D'ARMOIRE
(sur mesure)

(819) 835-5388

7580, rte Louis-S.-St-Laurent
Compton JOB 1L0

Les Multi-Services Bouthillier

Entrepreneur général, construction, rénovation

Gilles Bouthillier prop.

Tél.: (819) 835-9288

11, Chemin Hatley Compton, Qc JOB 1L0 RBQ 8248-6085-21

Chez la petite mémère

Cours d'habileté manuelles décoratives pour tout âge

Période d'inscription

prend fin le 30 septembre 2004

Tél : (819) 837-0759

- Peinture sur bois
- Couture
- Organisation et gestion de temps

Groupes : _ Enfants 8-12 ans
_ Ados
_ Adultes

***Bienvenue aux écoles et entreprises

Faites votre propre
groupe avec vos
amis dans votre
propre
environnement ou
venez à mon atelier.

L'écho

L'Écho paraît 11 fois l'an.

La date de tombée est le 1^{er} du mois, pour une parution le 15 suivant.

Veuillez faire parvenir vos articles ou informations à la municipalité de Compton (avant le premier du mois) au:

3, chemin Hatley, bureau 201
Compton (Québec) JOB 1L0

Pour toute annonce, veuillez contacter

Lisette Proulx au:

Tél.: (819) 849-9919

Courriel: lisette@quatunor.cc

Rédactrice en chef

Lisette Proulx

Éditorial et reportages

Lisette Proulx

Montage graphique

Nathalie Olivier

Révision

Paulette Lafont, au Papyrus

Collaboration

Monique Clément

Urgences Feu

Sûreté du Québec	310-4141
Municipalité de Compton	835-5584
Urgence municipalité - Téléavertisseur	573-4374
Carrefour de la santé	849-4876
Centre Info santé	849-7041
Urgences Coaticook	849-7041
Acti-bus (transport adapté)	849-3024
Service de Transport interurbain	849-3024
Régie des déchets solides (site d'enfouissement)	849-6668
MRC de Coaticook	849-9166
Groupe Morin Roy (évaluateurs agréés secteur municipal)	849-7707
CLD - Centre local de développement de la MRC de Coaticook	849-7014

911 911

Nos annonceurs

Les 3 Pommes (CPE)	835-0276
Alain Blanchette - peintre	835-0402
Auberge du petit sabot	835-9090
AudeTV	849-2321
Le Bocage	835-5653
Bois de chauffage Denis Brouillard	835-5554
Bonichois	835-5492
Bonisoir	835-9448
Caisse Populaire des Verts-Sommets de l'Estrie	835-5475
Chez la petite mémère	837-0759
Centre de peinture Daniel Laroche	849-4410
Centre funéraire coopératif de la région de Coaticook	849-6688
Coiffure Navaho	835-0223
CO-OP S.C.A. Compton	835-5411
Daniel Broderik, orthothérapeute	835-0348
Daniel Parent, arpenteur-géomètre	849-4100
Déli-Gourmet	835-1999
Déneigement / Pelouse Veilleux	835-0877
Excavation Camil Barette	849-6823
Excavation Charles Grenier	572-5336
L'Extra Variance Coiffure	835-9326
Lynda Charron, esthéticienne	835-1374
Garage Beauvais Mécanique	835-5612
Gérard Leblanc Assurances	835-9511
Gérin Custeau, notaires	849-4855
IGA Coaticook	849-6226
La pommalbonne	835-9159
Lebel immeubles enr.	849-3333
Les Inst. Électriques R.Théberge	835-5280
Les Multiservices Bouthillier	835-9288
Luc Jacques, réparation	849-0250
Monique Gagnon-Tremblay (dép.)	565-3667
Nathalie Olivier, infographiste	849-3173
Nicole Ruel, herboriste	835-0348
Produit du ciment Couillard	849-2778
Promutuel Coaticook	849-9891
Réginald Branchaud	835-9203
Service d'administration Marcoux	821-9280
Service d'aide domestique	849-7716
Station Service D. Boivin	835-5447
Suzanne Couture, comptable	835-9139
Travaux légers, François Duquette	835-0884
Tremblay Électronique	849-2178
Vidéomax-Compton	835-0234
Wood (Les Terrasses)	835-0060

Le centre communautaire Notre-Dame des Prés

29, Chemin Hatley, Compton

Un service à toute la communauté!

Salle communautaire

Réservation : 835-5584

La salle communautaire est ouverte à tous les jours de la semaine pour les jeux de billard, ping-pong et cartes.

LA GRANDE SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE EST DISPONIBLE POUR LOCATION. CONTACTEZ LA MUNICIPALITÉ AU 835-5584.

Le comptoir familial

S.V.P. prenez note du nouveau numéro de téléphone du comptoir familial: 835-9898 effectif maintenant.

Téléphone : 835-9898
aux heures d'ouverture.

Heures d'ouverture :

Les mercredis de 13 h à 19 h.

Le jeudi de 17 h à 19 h.

La bibliothèque

Téléphone : 835-0404 aux heures d'ouverture :

Horaire de la bibliothèque:

Les mardis de 17 h à 19 h.

Les mercredis de 13 h à 19 h.

Les jeudis de 17 h à 19 h.

Le Centre d'accès communautaire à Internet

Au local de la bibliothèque :
aux heures d'ouverture de celle-ci.

Il est préférable de réserver si vous voulez vous assurer une place.

Contactez la bibliothèque aux heures d'ouverture: 835-0404

Au Local des Jeunes :

Période scolaire :

Les mercredis et jeudis de 18 h à 21 h,

ainsi que les vendredis de 18 h à 22 h.

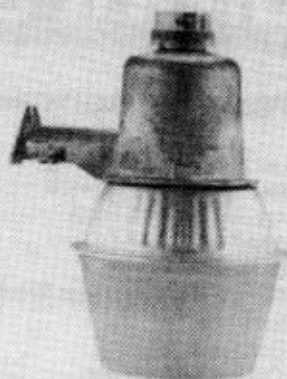
Venez en grand nombre !

SICO

**CENTRE DE PEINTURE
DANIEL LAROCHE ENR.**

- Peinture Sico
- Tapisserie
- Fabrication de clefs

54, rue Main Ouest
Coaticook Qc. J1A 1P2
(819) 849-4410



\$49⁹⁹

**Luminaire extérieur au mercure
Globe électrique (105155)**

71906001



\$6⁹⁹

**Trousse d'hivernement pour piscine
Sani-marc**

77703027 GRAND FORMAT



**Chaux granulaire
Agregats Waterloo (106591)**

79207038

\$5¹⁹



\$15⁹⁹

**Balai à feuilles "clog-free" confort
Garant (001834)**

77608016



\$24⁹⁹

**Rectifieuse à angle Dakaota 4-1/2"
King Canada (102301)**

74613106



La force d'un réseau



**Besoin d'huile à chauffage !
Consultez votre représentant
M. André Routhier au : 849-3497**

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous,
il nous fera plaisir de vous servir!

Vos représentants agricoles Isabelle Guay et Jason Morse

SCA de Compton 26, ch. Hatley, Compton (Québec) JOB 1LO
Tél. : (819) 835-5411 Téléc. : (819) 835-5412 Courriel : scadecompton@sympatico.ca